

160
1902

Bibliothèque du Parti Socialiste de France (U.S.R.)

ne pas ranger

1^{er} Congrès National

DU

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE (U.S.R.)

Tenu à COMMENTRY

les 26, 27 et 28 Septembre 1902

PROCES-VERBAUX COMPLETS

PRIS : 0,25 CENTIMES

8° Lb 57
~~180~~

Lisez tous

ET FAITES LIRE

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Socialiste de France (U. S. R.)

PARAISANT TOUTES LES SEMAINES

sous la direction du Conseil Central

Le seul Journal donnant des renseignements exacts sur
l'ensemble du mouvement socialiste en France et à l'Étranger.

LE SOCIALISTE

Publie chaque semaine, à tour de rôle, un Article des Citoyens :

Maurice ALLARD, Paul CONSTANS, V. DEJEANTE,

Gustave DELORY, A. GROUSSIER,

Jules GUESDE, Paul LAFARGUE, Émile LANDRIN,

Marcel SEMBAT et Edouard VAILLANT.

COMITÉ DE RÉDACTION :

FRANCKE — D'CHERECHEWSKI et Louis DUBREUILH.

LE NUMÉRO : 0,10 CENTIMES

ABONNEMENTS — FRANCE : Trois mois 1 fr. 50 — six mois 3 fr.

— ÉTRANGER : Six mois 4 fr. — un an 8 fr.

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE
(UNITÉ SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE)



COMPTE RENDU



DU

1^{ER} CONGRÈS NATIONAL

Tenu à COMMENTRY

les 26, 27 et 28 Septembre 1902



LILLE

Imprimerie ouvrière M. DHOSSCHE, 147, rue d'Arras.

1902

31747

457

13648

(1)

13528(1)

|

|

—

|

—

COMPTÉ RENDU
DU
1^{er} CONGRÈS NATIONAL
tenu à COMMENTRY
les 26, 27 et 28 Septembre 1902

Le premier Congrès national du Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire) s'est tenu à Commentry, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, les 26, 27 et 28 septembre 1902.

La Fédération de l'Allier, chargée de la préparation matérielle du Congrès, s'était acquittée de sa tâche avec un dévouement au-dessus de tout éloge. La salle des fêtes, déjà fort belle en elle-même, avait été embellie encore par une profusion de décorations. Elle avait été ornée de trophées de drapeaux rouges, de courtines de même couleur, d'emblèmes et d'écussons où l'on avait inscrit les noms des principaux divulgateurs de l'idée socialiste, tant internationaux que régionaux : Karl Marx, Blanqui, Engels, à côté de Christophe Thivrier et de Jean Dormoy. La glorieuse devise du socialisme militant : *Proletaires de tous les pays, unissons-nous!* peinte en caractères de deux pieds de haut, couronnait l'estrade.

Le Congrès a tenu quatre séances, dont deux publiques, dans l'après-midi du vendredi 26 et du samedi 27, et deux privées, dans la matinée des mêmes jours.

Séance du vendredi matin

La séance du vendredi matin (séance privée), s'est ouverte à neuf heures et demie.

Le bureau est formé par les membres du bureau du Conseil central et le Congrès procède à la nomination de la Commission de vérification des mandats, qui est composée des citoyens Bailleul (rapporteur), Chéradame, V. Dejeante, Fr. Dognin, Louis Dubreuilh, J. Dufour et Léon Thivrier.

Après un court échange de vues, le Congrès décide de constituer immédiatement cinq commissions chargées d'examiner les

diverses questions portées à l'ordre du jour et de rapporter sur chacune d'entre elles, aux séances publiques ultérieures.

Ces commissions se trouvèrent constituées comme suit :

1° *Résultats de la campagne électorale de 1902 et ses conséquences.* — Citoyens Bracke, Dejeante, Devernay, Greffier, Laporte, Lecanu, Pédrón, Vaillandet, Walter, auxquels s'est joint le citoyen V. Mazuel.

2° *Fonctionnement et action de l'Unité socialiste révolutionnaire.* — Citoyens Brizon, Delory, Dubreuilh, Gelez, Groussier, Lafargue, Landrin et Mauger.

3° *Congrès socialiste international d'Amsterdam.* — Citoyens Allard, Bouveri, Constans, Guesde, Myrens, Thivrier, Vaillant.

4° *Nomination de la Commission exécutive et du Conseil central.* — Citoyens P. M. André, Bailleul, A. Dormoy, Dufour, Laudier, Paul-Louit, Thomas.

5° *Propositions diverses.* — Citoyens Argaud, Capjuzan, Chauvin, Chéradame, Ghesquière, Léon Martin, Mazuel, Michon, Montusès, Philbois, Richard, Roland.

Séance publique du vendredi soir

La séance s'ouvre sous la présidence du citoyen Emile Landrin, conseiller municipal de Paris, assisté des citoyens A. Groussier, Jules Guesde, Paul Lafargue et Edouard Vaillant.

Ce bureau est complété par un secrétariat permanent formé des citoyens P. Marius André, L. Bailleul, Bracke, L. Dubreuilh, V. Mazuel, André Morizet et A. Tanger.

Le citoyen Léon Thivrier, député de la circonscription, souhaite la bienvenue aux délégués en un éloquent langage, et le citoyen Dumazet, maire de Commeny, dit, en quelques paroles cordiales, combien la municipalité est heureuse de donner l'hospitalité aux congressistes, en ce socialiste hôtel de ville.

La parole est au citoyen Bailleul, rapporteur de la Commission de vérification des mandats, qui s'exprime en ces termes :

Citoyens,

La Commission de vérification que vous avez nommée ce matin, et qui est composée des citoyens Thivrier, Dubreuilh, Chéradame, Dejeante, Dufour, Dognin et Bailleul, n'a produit aucune contestation sur les mandats qui lui ont été soumis.

Il ressort du travail auquel elle s'est livrée que 82 délégués sont présents au Congrès. Ces délégués représentent 38 Fédérations et 172 mandats au voix.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, la Commission vous propose de valider ces mandats, après que l'appel des délégués et des Fédérations aura été fait.

Le rapporteur, L. BAILLEUL.

Le rapport est adopté à l'unanimité et les mandats validés.

Voici la liste des Fédérations représentées et des délégués présents au Congrès :

Fédérations représentées

Ain. — Allier. — Alpes. — Aube. — Aveyron. — Basses-Pyrénées. — Bouches-du-Rhône. — Cher. — Corrèze. — Deux-Sèvres et Vendée. — Dordogne. — Drôme et Ardèche. — Doubs. — Gard. — Gironde. — Haute-Garonne. — Haute-Marne. — Haut-Rhin. — Haute-Vienne. — Hérault. — Indre. — Indre-et-Loire. — Isère. — Loire. — Lot. — Lot-et-Garonne. — Lozère. — Marne. — Nord. — Oise. — Pas-de-Calais. — Pyrénées-Orientales. — Rhône. — Seine. — Seine-Inférieure. — Seine-et-Oise. — Tarn. — Var.

Sont également représentés les groupes des départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Charente, de l'Eure-et-Loire, de l'Ille-et-Vilaine, du Loiret, de Maine-et-Loire, du Puy-de-Dôme, des Hautes-Pyrénées, de Saône-et-Loire, de Seine-et-Marne, de Vaucluse.

Délégués présents au Congrès

Allard, député du Var (4 mandats). — André (3). — Auroy, conseiller municipal de Montluçon. — Authier (2). — Argaud (3).

Bach (6). — Bailleul, conseiller municipal de Roubaix (5). — Beuchard. — Bouveri, député de Saône-et-Loire (3). — Bracke (2). — Brizon (2).

Capjuzan. — Chaumat. — Chauvin (2). — Choret. — Chéradame (2). — Crochet (2). — Collignon. — Constans, député de l'Allier (3).

Dejeante, député de la Seine (4). — Delory, député du Nord (8). — Devernay, conseiller général du Nord (4). — Dognin, conseiller d'arrondissement de Grenoble (6). — Dormoy, maire de Montluçon. — Dubreuilh (2). — Dufour, député de l'Indre. — Dumazet, maire de Commentry.

Feu-Bailly, — Fouilland. — Fradier.

Gasnier. — Gavignon. — Gautrin (3). — Gelez, conseiller municipal de Paris. — Ghesquière, adjoint au maire de Lille (4). — Greffier (3). — Groussier (2). — Guesde (5).

Lafargue (2). — Lafanechère, maire de Montvicq. — Landrin, conseiller municipal de Paris. — Laudier. — Laspoussas. — Laporte, conseiller municipal de Bordeaux. — Lecanu. — Louis.

Marange (citoyenne). — Marange. — Machette. — Martin. — Martin, Léon, conseiller prud'homme. — Mathet, conseiller municipal de Montluçon. — Mathis. — Mauger. — Mazuel. — Meunier. — Michaud. — Michon, maire de Niherne (Indre). — Montusès. — Morizet (5). — Myrens (3).

Olivier, Maurice.

Paul-Louit (2). — Pauly. — Pédron (4). — Philbois (2). — Pinel.

Renard. — Richard. — Roland (2). — Rognon (2). — Rouger, conseiller municipal de Calvisson (Gard) (5). — Roussel, maire d'Ivry (2).

Sorgue. — Soustelle, conseiller municipal de Montluçon. — Supper.

Tanger (4). — Tissier. — Thivrier, député de l'Allier (2). — Thomas, conseiller général de la Seine (3).

Vaillandet, conseiller municipal de Bourges. — Vaillant, député de la Seine. — Vayssié (2).

Walter, député de la Seine (2). — Wattremez, conseiller municipal de Roubaix (2).

Adresses au Congrès

Le bureau communique au Congrès diverses adresses de félicitations émanant du Comité directeur de la Démocratie socialiste allemande, de la Social-démocratie du Danemarck, de la Fédération des Ramiers rouges, de la Fédération des Bouches-du-Rhône, etc.

Puis la parole est donnée au citoyen Louis Dubreuilh, secrétaire pour l'Intérieur, qui donne lecture du rapport suivant, rédigé au nom du Conseil central :

Rapport du Secrétaire pour l'Intérieur

Citoyens,

C'est moins un rapport sur son action et propagande que le Secrétariat du Conseil central peut vous présenter cette année qu'une récapitulation des faits qui ont amené le rapprochement des organisations socialistes révolutionnaires et déterminé la formation graduelle de l'Unité entre les groupements demeurés fermes sur le terrain de la lutte de la classe ouvrière contre toutes les fractions de la classe bourgeoise.

Les premières tentatives d'entente entre les organisations qui constituent, à l'heure présente, le Parti socialiste de France, datent du lendemain même du Congrès de Wagram, où s'était déjà manifestée l'impossibilité de grouper en une organisation une et cohérente d'une part, les éléments socialistes conscients de la tâche à remplir ; d'autre part, les éléments dévoyés en marche vers le confusionnisme et le radicalisme. A la suite d'un échange prolongé de vues, auquel participèrent plus particulièrement les citoyens Bracke, Dubreuilh, Fortin, Groussier, Guesde, Lafargue, Landrin, Sembat et Vaillant, un premier projet ou plan de constitution unitaire du Parti, avait été élaboré et soumis aux groupes et Fédérations des organisations intéressées, lesquels s'y étaient unanimement ralliés.

Mais c'est surtout à dater du Congrès de Lyon, Congrès où s'accomplit la séparation formelle d'avec les ministérialistes et arrivistes des organisations et Fédérations révolutionnaires qui avaient encore, après Wagram, voulu tenter un dernier effort d'unification totale des forces socialistes et dites socialistes, que des pourparlers réguliers s'engagèrent entre l'Alliance communiste, le Parti ouvrier français, le Parti socialiste révolutionnaire et plusieurs Fédérations départementales autonomes, en vue de l'élaboration définitive d'un plan d'unité socialiste révolutionnaire.

Le 26 juin 1901, ces organisations faisaient paraître une déclaration préliminaire dans laquelle elles indiquaient leur ferme volonté d'aboutir à une union intime et organique, prélude d'une fusion complète.

Ce document se terminait par l'affirmation suivante :

Citoyens,

La situation est désormais bien nette. Les éléments étrangers ou ennemis qui entravaient le développement indispensable d'une unité croissante de doctrine, de propagande et d'action, sont définitivement hors de notre route.

A nous, maintenant, de concentrer nos efforts, et, grâce au lien permanent constitué par l'Union socialiste révolutionnaire et qui se fera chaque jour plus fort et plus visible, de marcher ensemble à la conquête du pouvoir politique qui, entre les mains de la classe prolétarienne, sera l'instrument de son émancipation.

Vive la révolution sociale !

Cet appel était signé du secrétariat de l'Alliance communiste, du bureau des Fédérations autonomes des Deux-Sèvres et de la Vendée, du Doubs, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône, de la 2^e circonscription de Senlis (Oise), de Seine-et-Oise, de délégués

de la minorité antiministérielle de la Fédération de l'Yonne, du bureau du groupe central du 11^e arrondissement de Paris, du Conseil national du Parti ouvrier français et de la Commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire.

Projet de constitution unitaire

Les représentants des organisations ci-dessus désignées se mettaient immédiatement à l'œuvre et arrêtaient d'un commun accord et à l'unanimité, un projet d'unité dont nous reproduisons ici les considérants, car ils indiquent très exactement la pensée qui guidait alors les représentants de toutes les organisations et marquent à merveille à quelles préoccupations d'avenir les futurs contractants obéissaient. On trouvera plus loin, lorsqu'il sera question de la conférence d'Ivry, le texte même du projet.

Voici ces considérants :

Citoyens,

La grande majorité d'entre vous a déjà étudié un projet d'unification des forces socialistes révolutionnaires qui diffère peu de celui que nous vous présentons.

Tous ceux des groupes actuellement représentés dans l'Union socialiste révolutionnaire auxquels avait été envoyé, en novembre 1900, le projet d'unité établi en commun par l'Alliance communiste, le Parti ouvrier français, le Parti socialiste révolutionnaire et la Fédération du Doubs, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin, y ont en effet répondu par une adhésion unanime.

Mais depuis, le Congrès de Lyon est venu porter au dernier degré de clarté la différence absolue d'orientation qui sépare des socialistes révolutionnaires, organisés sur le terrain de la lutte de classe, ceux qui, usurpant le nom de socialistes, veulent faire du prolétariat, sous diverses formes, un simple collaborateur de telle ou telle fraction de la bourgeoisie.

Aux organisations déjà réunies par la nécessité de maintenir l'attitude d'opposition irréductible à l'Etat bourgeois qui s'impose à la classe prolétarienne, sont venus se joindre d'autres éléments — résolus comme elles à résister à toute tentative de confusion avec des fractions de la classe capitaliste.

Sous peine de paraître imposer une constitution faite d'avance à ces nouveaux camarades de combat, les signataires du premier projet d'unité devaient donc les appeler à jeter avec eux les bases d'un projet définitif.

C'est ce qu'ils ont fait. Les statuts qui vous ont été envoyés ont été discutés et adoptés d'un commun accord par les représentants de tous les groupements dès à présent acquis à la cause de la véritable et seule unité socialiste possible.

Nous ne doutons pas que sur tous les points de cette constitution d'un Parti unique, destinée à réunir tous les travailleurs conscients, il n'y ait chez vous unanimité complète.

Ce qui nous confirme dans cette conviction, ce n'est pas seulement l'adhésion déjà donnée par la plupart d'entre vous ; ce n'est pas seulement la volonté, maintes fois affirmée par tous, d'aboutir à plus qu'un rapprochement, à une soudure complète. C'est surtout que le projet ne fait, pour ainsi dire, que codifier les relations créées entre tous les militants de la révolution sociale, sur tous les points du territoire français, par deux années de lutte contre toutes les tentatives de déviation.

La preuve en est qu'à côté du projet que nous rappelions tout à l'heure, la Fédération de Seine-et-Oise avait dressé, d'une façon indépendante, un autre projet et que, dans tous les traits essentiels, ils coïncident. Et d'autre part, au moment où les membres du P. S. R. et de l'A. C. défendaient au Comité général le projet commun, les représentants de la Fédération des Deux-Sèvres et de la Vendée, qui nous ont rejoints, les appuyèrent en toute occasion de leur parole et de leur vote.

Vous pouvez donc avoir l'assurance qu'en adoptant le projet ci-joint, vous aurez, non pas créé artificiellement, mais réellement consacré l'unité en voie de formation. L'unité de doctrine et de tactique, dès longtemps établie, trouvera son expression matérielle dans l'unité organique à laquelle nous tendons tous et qui peut compter sur le concours de tous les socialistes sincères, d'où qu'ils viennent.

La Fédération départementale unique, formée de l'ensemble des groupes, libres ainsi de régler de concert l'action et la propagande communes dans le département, est à la base de toute l'organisation.

Les relations établies entre les groupes par l'intermédiaire d'un Conseil central, issu de l'élection des Fédérations départementales et du Congrès annuel, assurent l'entente absolue entre tous les membres du Parti.

Le mode d'élection des délégués au Congrès, sans briser la cohésion nécessaire, assure aux minorités la possibilité de faire entendre leur voix.

Fondé sur l'adhésion individuelle, renouvelée chaque année et chaque mois par voie de cotisation, le Parti est certain de n'ouvrir ses rangs qu'à des hommes marchant vers le même but par la même route.

La volonté même de réaliser une unité plus entière nous faisait un devoir de ne pas compromettre la somme d'unité obtenue par l'effort de chaque organisation en particulier. C'est pourquoi, provisoirement, l'existence de ces organisations est garantie par la remise de la carte annuelle à leurs adhérents. Ce n'est pas contre les vieilles organisations, c'est avec elles et au-dessus d'elles que le Parti doit se former.

Citoyens,

Nous vous prions de communiquer à vos camarades, pour le mettre à l'étude, et de renvoyer au secrétariat de l'Union socialiste révolutionnaire, le présent projet avec les observations qu'il y aura lieu d'y ajouter.

Une fois adopté par tous et sanctionné par les délégués des divers groupements unis, dès aujourd'hui ou demain, avec nous, il servira de constitution définitive à notre Parti.

Et c'est ainsi que, fortifiés par notre entente, sûrs désormais les uns des autres, nous pourrons ensemble continuer à combattre l'ennemi commun et poursuivre sans obstacles l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste.

Le Statut d'Ivry

La consultation auprès des groupements et Fédérations saisis du projet d'unité se poursuivit pendant quatre mois. Toutes les réponses étant, dans ce délai, parvenues à la Commission d'enregistrement, et toutes ces réponses étant d'acceptation, à l'exception de celle-là seulement des groupements de l'Yonne qui estimaient ne pouvoir s'engager sans l'assentiment préalable de la majorité de leur Fédération, il fut décidé qu'une conférence sanctionnerait solennellement le pacte intervenu entre les contractants. Ivry-sur-Seine fut choisi comme siège de cette conférence qui se tint dans l'hôtel de ville de cette localité, le dimanche 3 novembre. Des délégués, spécialement mandatés par chacune des organisations nationales ou régionales, revêtirent de leur signature l'ensemble de dispositions organiques que vous connaissez tous et qui devenait ainsi, jusqu'à révision, la charte constitutive de l'Unité socialiste révolutionnaire.

Voici ce Statut :

Entre les organisations dont les noms suivent, représentées par leurs délégués à la conférence d'Ivry, le 3 novembre 1901, il a été convenu ce qui suit :

A. — Constitution du Parti

1° Le Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire), fraction du prolétariat international organisé, poursuit l'émancipation du travail et de la société sur les bases suivantes :

Entente et action internationales des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste.

Parti de révolution, et par conséquent d'opposition à l'Etat bourgeois, s'il est de son devoir d'arracher toutes les réformes susceptibles d'améliorer les conditions de lutte de la classe ouvrière, il ne saurait, en aucune circonstance, par la participation au pouvoir central, par le vote du budget, par des alliances avec des partis bourgeois, fournir aucun des moyens pouvant prolonger la domination de la classe ennemie.

B. — Organisation du Parti

2° Le Parti se compose de groupes politiques dont les membres devront être porteurs d'une carte d'adhérent et acquitter, au profit de l'organisme central du Parti, une cotisation mensuelle qui sera acquittée à l'aide d'un timbre, par les soins de la Fédération de chaque département.

Cette cotisation mensuelle est fixée à deux centimes.

3° Les groupes d'une même commune forment une section du Parti.

4° Les sections se constituent par département en Fédération unique, administrée par un Comité ou Bureau fédéral, issue chaque année du Congrès départemental.

5° Dans Paris, les groupes d'un quartier forment une section. Le département de la Seine sera divisé au moins en trois Fédérations. Toutefois, il a été décidé provisoirement qu'il n'en serait formé qu'une.

6° Partout où les statuts des Fédérations n'en auront pas disposé autrement, les groupes d'une même circonscription électorale (municipale, cantonale ou législative), pourront choisir leurs candidats, le Comité fédéral étant chargé de veiller à l'observation des principes du Parti.

C. — Congrès du Parti

7° La direction du Parti appartient au Parti lui-même, qui se réunit chaque année en Congrès national, convoqué sur les bases départementales suivantes :

a) Un délégué ou une voix par 500 membres cotisant, ou fraction de 500 membres.

b) Un délégué ou une voix par 5,000 suffrages socialistes, ou fraction de 5,000 suffrages, obtenus au premier tour de scrutin dans la dernière élection générale législative. Ces délégués électoraux sont nommés par le Congrès départemental annuel qui aura à examiner d'avance l'ordre du jour du Congrès national.

D. — Conseil central

8° D'un Congrès national à l'autre, l'administration du Parti est confiée à un Conseil central composé comme suit :

a) Un délégué élu par chaque Fédération départementale et dont le choix devra être ratifié par le Congrès. Les Fédérations qui auront réuni, aux dernières élections législatives, plus de 10,000 suffrages, pourront désigner deux délégués ne disposant que d'un seul vote sur lequel ils devront se mettre préalablement d'accord. Il sera adjoint à chacun de ces délégués un suppléant désigné suivant le même mode.

b) Trois représentants du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre.

c) Quinze membres nommés directement au scrutin de liste par le Congrès annuel qui formeront la Commission exécutive permanente et

dont cinq devront être rétribués à titre de secrétaires, trésoriers et archiviste-bibliothécaire.

9° Le Conseil central, ainsi constitué, sans que les députés du Parti puissent y figurer pour plus d'un tiers, se réunira en assemblée plénière une fois par trimestre, et, en séance extraordinaire, chaque fois que demande en sera faite par au moins un tiers de ses membres, ou que la Commission exécutive le jugera nécessaire.

10° Il aura sous son contrôle les militants, les élus et la presse du Parti, et prendra toutes les mesures, si exceptionnelles qu'elles soient, qui pourraient être commandées par les circonstances.

E. — Dispositions provisoires

11° Provisoirement, et jusqu'à ce que la nouvelle organisation unitaire du Parti ait fait ses preuves, les organisations nationalement constituées serviront d'intermédiaires entre leurs groupes et l'organisme central pour la remise des cartes d'adhérents.

Ce document portait les signatures suivantes :

Pour l'Alliance communiste : BERTHAUT, CHÉRADAME, MARCHAND, MARTEL, TESSIER.

Pour l'Alliance communiste franc-comtoise : F. CAPJUZAN, DEJEANTE.

Fédération des Deux-Sèvres : E. GARNAUD, Henri DE LA PORTE, Paul PILLOT.

Fédération socialiste révolutionnaire du Doubs : Maxence ROLDES, Albert TANGER.

Fédération des travailleurs socialistes de la deuxième circonscription de Sens : A. ANDRIEUX.

Fédération de Seine-et-Oise : D^r CHERECHEWSKY, J.-M. JOUANDANNE, LEVASSEUR.

Groupe central du onzième arrondissement de Paris : P. FABÉROT, D. LESENFANS, E. TOUSSAINT.

Parti ouvrier français : D^r J. BACH, Henri GHESQUIÈRE, H. MILLET, Jules GUESDE, Paul LAFARGUE.

Parti socialiste révolutionnaire : L. DUBREUILH, Henri LAUDIER, LÉTANG, H. LE PAGE, Ed. VAILLANT.

L'organisme unitaire

L'unité était donc, dès cette date, théoriquement réalisée entre toutes les organisations socialistes révolutionnaires. Mais elle ne l'était pas pratiquement.

En effet, non seulement les organisations se réservaient provisoirement, par l'article 11 du Statut, le rôle d'intermédiaire entre leurs groupes et l'organisme central du Parti pour la remise des

cartes d'adhérent; mais, de plus, elles décidaient que pour l'année qui venait, le Parti, au lieu d'être administré par un Conseil central, issu de son Congrès et du choix de ses Fédérations, serait administré par un Conseil central, composé des Conseils nationaux ou centraux des diverses organisations et partant que la loi de l'entente obligatoire y fonctionnerait au lieu de la loi de la majorité.

Le légitime souci de laisser l'Unité se former et solidifier progressivement et organiquement commandait peut-être cette réserve — et ces réserves. Il était permis de juger bon que l'organisme unitaire fit ses preuves avant que chacun s'abandonnât à lui et lui sacrifiât la confiance et la fidélité qu'il avait vouées à son organisation d'origine.

Quoi qu'il en soit, c'est sur ces bases qu'a fonctionné, du 3 novembre à ce jour, le Conseil central du Parti socialiste de France.

Le Conseil central se réunit, pour la première fois, à la date du 6 novembre, et de nouveau quelques jours après, le 13 novembre.

Au cours de ces deux séances, il constitua son bureau et sa Commission exécutive et fixa les attributions de ces deux organes, ainsi que la périodicité de leurs séances.

Le bureau fut composé des citoyens Louis Dubreuilh, secrétaire pour l'Intérieur; Bracke, secrétaire pour l'Extérieur; J.-M. Jouandanne, archiviste; E. Toussaint, trésorier. La Commission exécutive fut formée des quatre citoyens ci-dessus désignés, avec adjonction de onze autres membres: citoyens M. André, Argyriadès, Beuchard, Capjuzan, Chauvin, Chéradame, Marchand, Osmin, Paul-Louit, Paul Pillot et Tanger. La Commission exécutive devait se réunir tous les mercredis, à l'exception du deuxième mercredi de chaque mois, réservé à la séance mensuelle du Conseil central.

Quant au Conseil central, il se constituait de son côté immédiatement, conformément aux dispositions provisoires adoptées à Ivry, c'est-à-dire par addition des membres des Conseils centraux des Organisations et Fédérations. Trois membres, désignés par le groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre, les citoyens Bouveri, Dufour et Groussier, venaient, en outre, y prendre place.

Résolutions du Conseil central

Il est impossible, dans ce rapport, de relater par le détail tous les débats qui ont défrayé les séances, tant du Conseil central que de la Commission exécutive.

Après avoir indiqué que la plus entière et la plus cordiale entente présida, en toutes circonstances, aux délibérations, je me contenterai de relever les plus importantes entre les décisions prises.

A la séance du 6 novembre, le Conseil central fixait définitivement à deux centimes la cotisation mensuelle par membre adhérent et chargeait le bureau de choisir un type de timbre-cotisation unique, qui devait être mis en circulation dans le plus court délai.

A la séance du 13 novembre, il déterminait l'organisation d'un ensemble de meetings à donner dans le pays, en vue de l'affirmation de l'Unité. Tous les députés du groupe socialiste révolutionnaire devaient prêter leur concours à ces manifestations qui se sont, comme vous le savez, produites depuis, dans huit centres importants : à Lille, Roubaix, Belfort, Rouen, Tours, Creil, Corbeil et Melun, au cours des mois de décembre et janvier.

A la même séance, le Conseil central décidait, à la demande d'un très grand nombre de groupes du département intéressé, que provisoirement, et jusqu'à ce que le prochain Congrès ait statué définitivement, les groupes de la Seine étaient appelés à se constituer en Fédération unique.

Tactique électorale

A la séance du mercredi 12 février, le Conseil central eut à examiner l'attitude à observer par l'ensemble du Parti, à l'occasion des élections générales législatives qui approchaient.

Le Conseil central décida d'abord que toute facilité était laissée au P. O. F. de poser des candidatures de classe, conformément à la décision de son Congrès de Roubaix, partout où n'en posaient pas les autres organisations adhérentes à l'U. S. R., ou bien encore des groupements ou Fédérations ayant rompu expressément avec le ministérialisme et dont les candidats s'engageaient, s'ils étaient élus, à siéger au groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre.

Le Conseil central décida ensuite : 1° que dans tous les départements où n'existait qu'une seule organisation, les candidats de cette organisation se trouvaient, par le fait, les candidats de l'Unité ; 2° que dans les départements où existaient plusieurs organisations, les candidats choisis d'accord par ces organisations devenaient candidats de l'Unité, les candidats choisis par une seule organisation demeurant, dans ce cas, les candidats de cette organisation. Chaque Fédération restait maîtresse et res-

ponsable de sa propagande électorale, sous le contrôle du Conseil central.

Enfin, obligation était faite à tous les candidats revêtus du caractère de candidats de l'Unité d'afficher, sur les murs, au cours de la période électorale, la déclaration de principes du Parti socialiste de France, arrêtée à la conférence d'Ivry.

Mais, sur la proposition du citoyen Marcel Sembat, le Conseil central décidait d'introduire dans cette déclaration un paragraphe nouveau où il serait indiqué que le Parti et ses candidats considéraient le *processus* de la production capitaliste comme assez avancé pour que l'on pût réaliser immédiatement la société socialiste. Le citoyen Marcel Sembat faisait observer qu'il n'était pas meilleure façon de s'opposer à ceux qui reportent la Révolution à l'an 3.000.

Le citoyen Guesde, d'accord avec le citoyen Sembat, proposa sur ce point la rédaction d'un texte où il serait dit à peu près ceci : que les conditions économiques de la transformation sociale existaient, et que seules les conditions humaines faisaient défaut.

La rédaction définitive de la déclaration et de l'affiche commune fut renvoyée au bureau, avec mandat de la soumettre à la ratification du Conseil central, dans sa prochaine séance.

Dans cette même séance, le Conseil central décidait d'indemniser, conformément à l'une des clauses du Statut d'Ivry, les membres de son bureau, et notamment, et pour débiter, le secrétaire pour l'Intérieur et le trésorier.

A la séance du mercredi 12 mars et sur rapport de son bureau, le Conseil central arrêtait comme suit le texte de la déclaration commune à tous les candidats présentés au nom du Parti socialiste de France (U. S. R.) :

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE

(Unité Socialiste Révolutionnaire)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 27 AVRIL

Citoyens,

Le Parti socialiste de France déclare qu'obligation est faite à tous les candidats présentés au nom de l'Unité socialiste révolutionnaire, par les organisations et groupes qui la composent, de souscrire à la formule ci-dessous :

1° Le Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire), fraction du prolétariat international organisé, poursuit l'émancipation du travail et de la société sur les bases suivantes :

Entente et action internationales des travailleurs; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste.

A l'encontre de ceux qui reculent indéfiniment l'avènement de cette société nouvelle, il affirme que les éléments matériels ou économiques en existent dès à présent, et qu'il ne manque à leur mise en train que les éléments humains, c'est-à-dire l'action d'un prolétariat organisé et conscient, possible également dès aujourd'hui.

Parti de révolution, et par conséquent d'opposition à l'Etat bourgeois, s'il est de son devoir d'arracher toutes les réformes susceptibles d'améliorer les conditions de lutte de la classe ouvrière, il ne saurait en aucune circonstance, par la participation au pouvoir central, par le vote du budget, par des alliances avec des partis bourgeois, fournir aucun des moyens pouvant prolonger la domination de la classe ennemie.

Pour les organisations représentées au Conseil central :

(Suivaient les signatures.)

Le candidat des groupes adhérents au Parti socialiste de France, dans la circonscription de....., et qui a souscrit à la formule ci-dessus énoncée, est le citoyen

(Ici le nom du candidat.)

Vu, Le candidat :

A sa séance du jeudi 1^{er} mai, tenue entre les deux tours de scrutin (élections générales législatives), le Conseil central eut spécialement à s'occuper de l'attitude des candidats du Parti, au deuxième tour de scrutin.

Les organisations constituant l'U. S. R. ayant déjà, à cette date, pris des résolutions particulières et engageant leurs adhérents respectifs, le Conseil central aboutit à la résolution suivante, qui conciliait les divers points de vue en présence :

Le Parti socialiste de France a engagé la lutte, au premier tour des élections législatives, dans toutes les circonscriptions, pour affirmer, sur le terrain de la lutte de classe, son but, sa doctrine, sa tactique.

La période électorale ayant créé localement une situation et des circonstances nouvelles, le Conseil central est d'avis que l'intérêt du Parti exigeant le désistement des candidats socialistes révolutionnaires dans certaines circonscriptions, il y a lieu, dans les cas correspondants, de réclamer des candidats républicains, une attitude semblable au profit du socialisme et contre la réaction.

L'organisation du Congrès

A sa séance du mercredi 11 juin, le Conseil central prend acte, après avoir entendu les citoyens Dejeante et Delory, secrétaires du groupe, de la constitution du nouveau groupe socialiste révolutionnaire, constitué à la date du 31 mai, en accord avec les décisions du Conseil central et sur les mêmes bases que le groupe correspondant, au cours de la dernière législature.

Ce groupe est composé des douze députés dont les noms suivent : Citoyens Paul Constans et D^r Léon Thivrier, députés de l'Allier ; Jacques Dufour, député de l'Indre ; G. Delory, député du Nord ; E. Chauvière, Jules Coutant, V. Dejeante, Marcel Sembat, Edouard Vaillant, A. Walter, députés de la Seine ; Bouveri, député de Saône-et-Loire ; Maurice Allard, député du Var.

A la même séance, le Conseil central décide que le Congrès annuel, prévu par le Statut constitutif du Parti, aura lieu à Commentry (Allier), les 26, 27 et 28 septembre. Le Conseil central approuve, en outre, les mesures prises par sa Commission exécutive, pour la publication d'un « Bulletin officiel » mensuel et charge le secrétariat d'assurer cette publication, dès le 1^{er} juillet.

A la séance du mercredi 16 juillet, le secrétaire pour l'Intérieur donnait lecture des conclusions du rapport du Conseil central au Congrès du Parti. Ces conclusions furent adoptées et le Conseil décidait qu'un exemplaire de ce rapport serait communiqué au secrétaire de chaque Fédération ou ensemble de groupements assimilé, dans les premiers jours de septembre. Un exemplaire serait également mis au Congrès à la disposition de tous les délégués.

L'ordre du jour du Congrès fut ainsi complété et fixé, sauf adjonctions par le Conseil central ou les Fédérations :

- 1^o Rapports du Conseil central (Secrétariat et Trésorerie) ;
- 2^o Rapport du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre ;
- 3^o Rapports des Fédérations ;
- 4^o Examen de la campagne électorale de 1901 et de ses conséquences ;
- 5^o Fonctionnement et action de l'Unité socialiste révolutionnaire ;
- 6^o Election de la Commission exécutive et ratification de la nomination des délégués au Conseil central désignés par les Fédérations.

A ses séances ultérieures, le Conseil central traite des questions relatives à l'organisation du Congrès et à la préparation de son ordre du jour. Une question nouvelle fut portée à l'ordre du



jour du Congrès, sous la rubrique : *Congrès socialiste international d'Amsterdam.*

La tâche intérieure

L'œuvre de la Commission exécutive et du bureau se prête moins encore que celle du Conseil central à une relation circonstanciée.

Dans l'ordre de l'action et de la propagande, la Commission et le bureau ont fait ce que la situation leur permettait, c'est-à-dire peu et trop peu.

La Commission et le bureau ont préparé la tournée de conférences d'affirmation d'Unité qui avait été décidée par le Conseil central, en décembre. Ils se sont efforcés de répondre, sans y pouvoir toujours parvenir, aux demandes de concours qui leur étaient adressées des différents points du pays et utilisé à cet effet, en dehors des élus législatifs, les militants qui voulaient bien se mettre à son service, notamment les citoyens Berthaut, Bracke, Dubreuilh, Faberot, Gelez, Guesde, Lafargue, Landrin, Rappoport, Roland, Roldes, Tanger, Thomas.

Ils ont, d'accord avec le bureau de la Fédération de la Seine, organisé la manifestation anniversaire du 18 mars 1871, qui fut marquée par un double meeting, l'un à la salle des Mille-Colonnes et l'autre à la salle Chaynes, et la démonstration annuelle au Père-Lachaise, à l'occasion de la Semaine sanglante. Cette dernière démonstration a été particulièrement nombreuse et imposante. Ils ont enfin, d'accord toujours avec le bureau de la Fédération de la Seine, appelé les militants de Paris et de la banlieue à fêter, au Lac Saint-Fargeau, les succès électoraux, remportés le 27 avril et le 8 mai, par les candidats du Parti socialiste de France.

Constitution des Fédérations unitaires

Mais la tâche de la Commission et du bureau a consisté surtout et avant tout à administrer, à relier au nouvel organisme central les groupements et Fédérations et à les aiguiller dans la voie du rapprochement graduel et de l'unification finale.

Rattacher le plus étroitement possible au Parti les Fédérations déjà faites, parce que constituées par des éléments empruntés à une seule organisation, inviter les autres à se constituer par juxtaposition des groupes départementaux, adhérents à des organisations diverses, tel était le problème dont la solution n'allait pas sans difficultés. Ces difficultés semblent

cependant avoir été tournées ou surmontées dans le plus grand nombre de cas.

Il est aisé de montrer qu'en cette matière, un progrès certain a été réalisé, grâce, d'une part, à l'action du bureau du Conseil central ; grâce, d'autre part et surtout à la bonne volonté des militants. Pour cela, il suffit d'esquisser la situation actuelle du Parti, en indiquant non seulement le nombre des Fédérations, mais encore leur composition avec détermination de la provenance de leurs éléments.

Le Parti compte aujourd'hui trente-six Fédérations : Ain, Allier, Alpes, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cher, Corrèze, Dordogne, Drôme et Ardèche, Doubs, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Lot, Lozère, Marne, Nord, Somme et Aisne, Oise, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées et Landes, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres et Vendée, Tarn, Var, Haute-Vienne.

Sur ces trente-six Fédérations, vingt étaient constituées bien avant la conférence d'Ivry, qui relevaient dans leurs groupements d'une seule organisation nationale : soit l'Ain, les Alpes, l'Aube, la Dordogne, la Drôme et l'Ardèche, la Gironde, l'Isère, la Loire, la Lozère, la Marne, le Nord, les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales, affiliées au P. O. F. ; le Cher, la Corrèze, l'Indre-et-Loire, affiliées au P. S. R. Ces Fédérations devinrent, dès le début et sans difficultés, Fédérations du Parti unifié, d'autant plus aisément que l'Unité n'introduisant dans leur sein aucun élément nouveau, n'apportait en réalité aucune modification dans leur fonctionnement intérieur. On en peut dire autant des Fédérations autonomes du Doubs, du Lot, du Haut-Rhin, des Deux-Sèvres et de la Vendée et des groupements de Saône-et-Loire.

La tâche ne s'accusa délicate que lorsqu'il s'agit de faire fonctionner unitairement les départements où existaient deux Fédérations ou ensembles de groupements relevant d'organisations nationales différentes. C'était le cas, notamment, de l'Allier, du Gard, de la Haute-Garonne, du Rhône, du Var, où se trouvaient en présence des éléments venant les uns du P. S. R., les autres du P. O. F. ; de Seine-et-Oise, où coexistaient des groupes du P. O. F. et des groupes indépendants ; de l'Indre, de l'Oise, de la Seine, où l'on rencontrait à la fois des groupes du P. O. F., du P. S. R. et des groupes soit indépendants, soit rattachés à l'A. C.

Dans la plupart de ces départements, l'Unité s'est pourtant

accomplie plus promptement et plus pleinement qu'on ne l'eût jamais espéré. Dans l'Allier, elle devint complète dès après la conférence de Montluçon, en décembre 1901, où les délégués départementaux du P. O. F., citoyens Constans, Dormoy et Fouilland et les délégués départementaux du P. S. R., citoyens Bouchaud, Mazuel et Panaud, se rencontrèrent avec les délégués du Conseil central, citoyens Bracke, Dubreuilh et Jouandanne. Dans le Gard et en Seine-et-Oise, l'Unité avait précédé la tenue même de la conférence d'Ivry. Dans l'Oise, les groupes s'entendirent presque immédiatement, sans avoir eu besoin de faire appel au Conseil central. De même dans l'Indre, dans la Seine et plus tard dans la Haute-Garonne et le Var. Dans le Rhône, la Fédération unitaire s'organisait aussi, en janvier 1902, avec le concours du citoyen Bracke, délégué par le Conseil central.

Ainsi, trois mois à peine après la conférence d'Ivry, toutes les Fédérations, quelles que fussent leur origine et leur composition, fonctionnaient unitairement dans chaque département ou région. Le résultat était appréciable et prouvait que l'Unité répondait, non au désir de quelques militants, mais aux besoins mêmes de tous les groupements et aux nécessités de l'heure.

L'accord ainsi établi n'a été troublé, à proprement parler, que dans la Fédération de la Haute-Garonne, où la concorde règne, du reste, à nouveau, et dans le Rhône où le conflit persiste encore. On jugera que c'est peu si l'on réfléchit que l'Unité a, sur beaucoup de points, contraint à fusionner des groupements qui avaient longtemps vécu en état de compétition et s'étaient même parfois âprement combattus, — et cela à l'époque la moins propice à une œuvre de conciliation et de pacification, aux alentours d'une période électorale.

Ces quelques considérations démontrent la force d'attraction de l'Unité. Si les efforts de l'organisme central du Parti ont été, sur ce terrain, couronnés de succès, la raison en est que ces efforts s'exerçaient dans la direction appropriée, en dehors de laquelle il n'y a pas de développement possible pour l'idée socialiste révolutionnaire et le Parti organisé, support de cette idée.

Les forces du Parti

Il n'eût pas été sans intérêt d'introduire à cette place un tableau détaillé des forces du Parti. Il est à regretter que, faute de renseignements nécessaires, on ne le puisse faire. Les Fédérations, malgré la bonne volonté dont la plupart ont fourni un

témoignage manifeste, n'ont pu transmettre à l'organisme central des données statistiques qu'elles ne possédaient pas elles-mêmes. C'est un tort, assurément, auquel il conviendra de remédier dans l'avenir, car le premier devoir d'un parti est de se connaître lui-même dans ses effectifs et les emplacements territoriaux qu'il occupe plus ou moins solidement. Mais les choses étant telles, le bureau a dû se borner à enregistrer, pour cette année, des réponses souvent incomplètes et imprécises et qui étaient loin de satisfaire aux interrogations posées dans les questionnaires envoyés par le secrétariat de l'Unité.

De ces réponses émanant de trente-trois Fédérations sur trente-cinq, il résulte que le Parti socialiste de France est présentement composé d'environ douze cents groupements. En passant, j'observe qu'il convient de tenir relativement peu de compte de la multiplicité des groupes, cette multiplicité n'étant, en aucune façon, signe de vitalité et de développement. En effet, les groupes abondent, à l'ordinaire, là où l'entente cordiale n'a pu s'établir entre les éléments d'une même commune, d'un même quartier. C'est pourquoi le Parti est surtout et avant tout et doit, de plus en plus, être basé sur la section qui rassemble en son sein tous les militants, agissant dans un rayon donné et à un degré plus élevé sur la Fédération, à son tour centre de ralliement des sections.

La section et la Fédération nous donneront, par commune et par département ou région, le nombre des militants groupés et cotisants affiliés au Parti.

J'ai la ferme confiance que, dès la prochaine année, ce dénombrement aura été fait, et qu'au Congrès de 1903, votre secrétariat pourra vous offrir un tableau complet et détaillé des forces totales du Parti et de leur répartition territoriale.

Pour l'instant, vous devez vous contenter des données trop vagues et trop flottantes que voici : Le nombre des militants cotisants a été calculé sur le nombre des timbres-acquits, pris à la date du 20 septembre. Et ici, une remarque s'impose, sur laquelle on ne saurait insister trop : à savoir que ces chiffres sont, en bien des cas, très inférieurs à la réalité, car beaucoup de Fédérations, sinon toutes, ont usé, pendant le premier trimestre de l'année, et certaines usent même encore, des timbres-acquits pris à leur organisation nationale, dans les derniers mois de 1901. Les données suivantes ne correspondent pas, en conséquence, à la réalité vraie, et, selon toute probabilité, le nombre total des adhérents au Parti doit varier entre 23 et 24.000.

En tête, vient la Fédération du Nord, avec 55.000 timbres, représentant une moyenne de 6.800 cotisants. Puis se présente la Fédération de la Seine, avec 10.069 timbres, soit une moyenne de 1.260 cotisants. Quatre Fédérations ont utilisé de 5 à 10.000 timbres ; ce sont : l'Allier, avec 7.500 timbres, soit 940 cotisants ; l'Isère, avec 7.000 timbres, soit 875 cotisants ; le Gard, avec 5.500 timbres, soit 687 cotisants ; l'Aube, avec 5.000 timbres, soit 625 cotisants. Viennent après : la Marne, 3.000 timbres et 375 cotisants ; la Seine-et-Oise, 2.000 timbres et 250 cotisants ; le Cher, 2.000 timbres et 250 cotisants ; la Gironde, 1.700 timbres et 215 cotisants ; l'Oise, 1.600 timbres et 200 cotisants. Enfin, les Fédérations de l'Ain, des Alpes, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de la Corrèze, de la Dordogne, de la Drôme et Ardèche, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de la Loire, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Seine-Inférieure, du Var, de la Haute-Vienne, du Haut-Rhin, avec un chiffre de timbres inférieur à 1.000 et par conséquent un chiffre d'adhérents actifs inférieur à 130.

Le Pas-de-Calais n'a pu trouver place dans cette énumération, la Fédération de ce département ne s'étant constituée qu'au mois de juillet dernier et les groupes de la nouvelle Fédération ayant, jusqu'à ce moment, usé des timbres pris par le secrétaire de la Fédération du Nord dont ils relevaient.

Il en est de même, mais pour d'autres raisons, de la Saône-et-Loire. Les groupes adhérents de ce département n'ont, jusqu'ici, usé que des cartes du Parti socialiste de France, non de ses timbres. 650 cartes ont été prises par les seuls groupements de Montceau-les-Mines et Saint-Vallier.

En dehors des adhérents groupés dans les Fédérations mentionnées ci-dessus, le Parti socialiste de France compte encore des groupements dans les dix-huit départements que voici : Ariège, Aude, Charente, Charente-Inférieure, Creuse, Eure-et-Loir, Gers, Ille-et-Vilaine, Loiret, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Morbihan, Hautes-Pyrénées, Savoie, Seine-et-Marne, Tarn, Tarn-et-Garonne et Vaucluse.

L'action électorale des Fédérations

Pour être complet, un tableau des forces numériques du Parti et de leur répartition dans ses groupes, sections et Fédérations, devrait s'accompagner d'une relation détaillée de l'œuvre de propagande accomplie localement par chacune des unités constituées.

Il était défendu au secrétariat, fût-ce même d'esquisser ce travail, les informations lui faisant absolument défaut. L'action des Fédérations et l'influence prise par chacune d'elles dans son milieu ne peuvent donc être mesurées, pour l'instant, que par la quantité de suffrages recueillis, sur le nom de leurs candidats, aux élections législatives générales dernières.

Les candidats de l'Unité socialiste révolutionnaire ont obtenu, au total, 362.521 voix qui se décomposent ainsi, en négligeant les départements où le chiffre de voix a été inférieur à 1.000 :

Seine	76.991 voix
Nord	71.826 »
Saône-et-Loire	23.335 »
Isère	23.002 »
Allier	13.746 »
Pas-de-Calais	8.935 »
Loire	8.845 »
Var	8.523 »
Gironde	8.516 »
Somme	8.507 »
Bouches-du-Rhône	7.997 »
Aube	7.970 »
Cher	7.753 »
Indre	6.403 »
Hérault	6.315 »
Marne	5.116 »
Oise	5.110 »
Hautes et Basses-Alpes	4.694 »
Seine-et-Oise	4.293 »
Gard	4.187 »
Aveyron	4.137 »
Rhône	3.805 »
Ain	3.786 »
Deux-Sèvres	3.621 »
Aude	2.886 »
Haute-Garonne	2.428 »
Pyrénées-Orientales	2.420 »
Indre-et-Loire	2.200 »
Dordogne	2.076 »
Morbihan	2.035 »
Creuse	1.952 »
Haute-Vienne	1.762 »
Drôme	1.537 »
Corrèze	1.375 »

CONCLUSIONS

Telle est, très insuffisamment exposée et détaillée, la situation du Parti, à l'heure où s'ouvre son premier Congrès national.

Vous êtes tous venus ici, citoyens, animés du désir de rechercher les solutions les plus efficaces pour assurer la cohésion et le développement du Parti. Un débat spécial sur un point particulier de l'ordre du jour permettra à chaque Fédération de faire entendre sa voix sur cette question, la plus importante parmi celles que nous avons à traiter et à résoudre.

Au seuil de ce débat, il appartenait au Conseil central de vous instruire de l'état exact des choses. Il vient de le faire par mon intermédiaire.

Permettez-moi encore, et c'est par là que je terminerai ce rapport, de vous communiquer, sans vouloir en rien empiéter sur la discussion qui s'ouvrira à une séance ultérieure, les enseignements qui ont paru résulter, au Conseil central, de l'expérience de cette dernière année.

Il nous a paru surtout que le Conseil central, et par conséquent l'organisation elle-même, avaient fonctionné de façon très imparfaite et insuffisante, au cours des dix mois qui viennent de s'écouler.

Le Conseil central a dû se résoudre à être, le plus souvent, une simple chambre d'enregistrement, doublée d'un tribunal des conflits. Il a travaillé surtout à adoucir les frottements entre groupements appartenant à des organisations différentes. Bref, il a préparé avec conscience les voies à l'unité ; mais son œuvre, à peu de choses près, s'est bornée là. Il n'a été que très faiblement l'organe de corrélation et de propulsion qu'il doit être et sera, si vous le voulez.

Pouvait-il en être autrement ? Nous ne le pensons pas, les conditions mêmes qui avaient présidé à la constitution du Conseil central lui interdisaient un fonctionnement plus serré et une action plus entreprenante.

Mais, et étant entendu que la responsabilité de cette situation n'incombe pas aux personnes, mais seulement aux faits, il nous semble qu'il y aurait faute, en tous cas, à prolonger le *statu quo*.

Application du Statut d'Ivry

Ce sera votre pensée commune, et nous croyons que de ce Congrès datera une ère nouvelle, pour peu que vous décidiez la pleine et immédiate application des statuts du pacte d'Ivry, signé à la conférence du 3 novembre 1901, par les délégués man-

datés de toutes les organisations adhérentes au Parti socialiste de France.

Il convient, en effet, de rappeler que l'action du Conseil central s'est trouvée paralysée principalement de ce fait, que toute résolution devait être prise à l'unanimité, parce que le Conseil central, émanation directe des organisations, n'était qu'indirectement le reflet du Parti et ne pouvait aspirer à administrer et agir pour un ensemble dont il n'était l'expression qu'au deuxième ou troisième degré.

Il en sera différemment avec le Conseil central nouveau, élu sur les bases déterminées par le Statut d'Ivry, et où s'exercera, conséquemment, la loi de la majorité. Le nouveau Conseil central, après avoir naturellement essayé de réaliser dans son sein et sur toutes questions, l'unanimité, pourra se résoudre, en tout état de cause, chaque fois que les circonstances l'exigeront.

Mais il nous semble que ce Conseil central ainsi investi, par son origine même, d'attributions directrices, ne les remplira que s'il est doté des ressources requises pour faire face aux nécessités de l'action et de la propagande générale du Parti.

Un Conseil central fort s'impose.

Or, l'expérience de la précédente année nous a appris que le Conseil central sera fort :

1° S'il fonctionne lui-même d'une façon régulière et notamment si ses assemblées plénières trimestrielles sont directement fréquentées par les délégués des Fédérations départementales. A cette condition seule sera effectivement résolu le problème de la bonne marche d'un parti qui aspire au maximum de centralisation, mais qui entend, d'autre part, que la direction, dans l'intervalle des Congrès, soit dévolue non pas à telle ou telle fraction résidant dans une ville donnée, mais à l'ensemble des représentants de tous les éléments constitutifs du Parti ;

2° S'il dispose d'un budget suffisant pour constituer un secrétariat permanent actif et sans cesse en rapport avec les Fédérations et les autres organes essentiels de l'Unité. Le secrétariat centraliserait ainsi, avec le plus grand profit pour tous et la plus grosse économie pour chacun, toutes demandes de concours. Il serait, sous le contrôle de la Commission exécutive, le bureau de statistique et de renseignement du Parti et l'organisateur de sa propagande ;

3° S'il établit des relations suivies et intimes avec l'expression parlementaire du Parti, c'est-à-dire avec le groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre, de telle sorte que, sous sa direc-

tion et son contrôle, l'action tant parlementaire qu'extraparlementaire de ce groupe s'exerce au mieux de l'affirmation de l'idée socialiste révolutionnaire et de la défense des intérêts de la classe ouvrière ;

4° S'il est en possession d'un organe de publicité, lien indispensable pour créer et entretenir la communauté de vues et d'aspirations entre tous les membres du Parti, et assurer à l'ensemble de l'organisme une tactique homogène et cohérente.

Ajoutons que les Conseils fédéraux doivent être partout appelés à fonctionner dans leur sphère, selon un mode analogue à celui prévu pour le Conseil central, et être nantis, en conséquence, des ressources budgétaires suffisantes.

Telles sont, pour nous, les indications qui se dégagent spontanément de l'histoire du Conseil central, au cours de la précédente année, indications dont le Congrès national pourrait s'inspirer pour asseoir, sur des bases plus larges et plus solides, l'action de l'Unité naissante.

Louis DUBREUILH.

Le Congrès adopte ce rapport à l'unanimité.

Rapport du secrétaire pour l'Extérieur

La parole est au citoyen Bracke, secrétaire pour l'Extérieur qui fait connaître en ces termes l'action extérieure du Parti, au cours de l'année écoulée :

Citoyens,

A la fin du mois de septembre de l'année dernière, l'un de nous, délégué par son organisation au Congrès que la démocratie socialiste allemande tenait à Lubeck, pouvait déclarer que si le Congrès avait pu être reculé de quelques semaines seulement, il lui aurait été donné de porter la parole au nom de l'Unité de France. Les applaudissements par lesquels nos camarades d'outre-Rhin accueillait cette perspective, que la conférence d'Ivry devait réaliser, prouvaient à quel point l'Europe socialiste s'intéressait au mouvement qui a groupé en un bloc tout ce qui, dans le prolétariat organisé, voulait s'opposer à la contrefaçon du socialisme, tendant à enfermer la classe ouvrière dans une collaboration avec la bourgeoisie dominante.

Il est incontestable que la politique, ou mieux que la nécessité qui nous a réunis, n'a pas tout d'abord été comprise de tous nos amis d'au-delà des frontières. Abusés par des apparences et plus encore par une presse menteuse par destination et par

profession, ils ne sont arrivés que peu à peu à voir clair dans une crise qui s'étend insensiblement dans tous les pays, au point d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Il est incontestable qu'à cet égard, bien des préventions règnent encore, et nous n'en voudrions pas d'autre preuve que la publication du recueil des résolutions des Congrès socialistes internationaux, procurée par le bureau socialiste international, et où le désir de tenir la balance censément égale entre les soi-disant fractions va jusqu'à l'altération de l'histoire.

C'est dans les relations avec ce bureau international que se résumant, en grande partie, les rapports de notre Parti avec le socialisme de tous les pays.

Nous avons reçu, en effet, un certain nombre de communications du bureau qui se tient à Bruxelles; elles se rapportaient principalement à la guerre du Transvaal, aux massacres d'Arménie et aux atrocités russes contre les étudiants unis aux travailleurs de Russie. Comme elles ont été publiées, vous les connaissez tous.

Sur la convocation du bureau international, notre délégué, le citoyen Vaillant, s'est rendu à Bruxelles, à la fin de décembre 1901. Il a dû présenter des observations sur l'attitude tenue, à l'égard de notre Parti, par certains organes du socialisme à l'étranger. S'il est admissible, en effet, de reconnaître à tous le droit de juger, au point de vue du mouvement général, la politique suivie par les socialistes de chaque pays, ce qui ne peut pas être toléré, c'est la reproduction d'articles qui ne sont même pas des études de critique théorique, mais des attaques personnelles contre quelques-uns de nos meilleurs militants.

Acte a été pris des remarques du citoyen Vaillant, et il est à espérer qu'il n'y aura pas lieu de les renouveler.

Dans la même réunion, il a été demandé que, pour chaque nationalité, fût nommé un secrétaire correspondant du bureau.

Notre délégué a fait observer que cette nomination était, dès à présent, assurée par le choix fait, par notre Parti, d'un secrétaire pour l'Extérieur du Conseil central. Le bureau a pris note de cette déclaration.

Les manifestations de notre communauté d'action avec les partis de l'extérieur se bornent, en dehors de ces faits, à peu de chose.

Sur l'invitation de la « Social Democratic Federation » d'Angleterre, le citoyen Vaillant a été mandaté pour se rendre au banquet organisé en l'honneur de Quelch, au lendemain de la candidature qui avait amené la manifestation du socialisme de

classe dans une circonscription où, jusque là, les partis bourgeois seuls s'étaient mis aux prises. Le texte du toast adressé à notre camarade Quelch et définissant la nature et la portée de l'action internationale du socialisme, a été publié, faute d'un organe central, dans le journal du Parti ouvrier français, le *Socialiste*.

Les falsifications de textes, habituelles aux pseudo-socialistes, nous ont obligés, tantôt à rectifier le texte même d'une lettre de Pablo Iglesias, indiquant l'attitude réelle prise par le Parti ouvrier espagnol aux élections; tantôt à aider l'opinion des meilleurs socialistes d'outre-Rhin, tel que Karl Kautsky, à se faire jour dans la presse française.

Nous avons ainsi resserré, le plus possible, les liens internationaux qui existent entre tous les prolétariats organisés.

L'année qui va s'ouvrir avant le Congrès international d'Amsterdam nous permettra, sans doute, de faire davantage. Mais nous n'avons pas un seul moment oublié que la communauté d'intérêts des travailleurs dans le monde entier était la véritable raison d'être de notre action, et que c'est sans souci de frontières que le prolétariat doit s'organiser en vue de son émancipation définitive.

BRACKE.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, après une observation de détail du citoyen Gelez.

Rapport financier

Le citoyen Toussaint, trésorier du Parti, n'ayant pu présenter son rapport au Congrès, une Commission de contrôle, nommée en séance, a été chargée d'examiner les comptes, et, par l'organe de son secrétaire, le citoyen Beuchard, a donné le résumé suivant de la gestion financière de l'année :

A l'issue de la conférence d'Ivry, tenue le 3 novembre 1901, proclamant la constitution du P. S. de France (U. S. R.), le Conseil central que vous avez nommé et chargé d'assurer le fonctionnement du Parti, eut à rechercher les moyens financiers d'assurer la bonne marche de ce fonctionnement.

Ce fut la tâche de la Commission exécutive du Conseil, et principalement de son trésorier. Des opérations inscrites au journal et de l'examen des comptes particuliers, il résulte que la situation financière du Parti est la suivante :

Les recettes se sont élevées à la somme de 3.495 fr. 85, les dépenses à 3.494 fr. 05, laissant un encaisse de 1 fr. 80.

Les opérations se décomposent comme suit :

	A.	D.
Conseil central, administration et personnel.	2.358,65	2.556,15
Conférences	897,30	760,15
Dons et souscriptions	193,90	
Bureau international		100, »
Bulletins	46, »	77,75
Solde comptes débiteurs	44, »	
— compte créditeur		300, »
Marchandises en magasin	389,45	
	<hr/>	<hr/>
	3.929,30	3.794,50

ce qui constitue un mouvement financier de 7.723 fr. 35, laissant un actif de 135 fr. 25.

Le rapport est adopté.

Rapport du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre

Citoyens,

Lorsque se répandit, le 23 juin 1899, l'incroyable nouvelle de la constitution du ministère Waldeck-Rousseau Millerand-Galliffet, où un homme qui, la veille encore, siégeait sur les bancs socialistes, allait collaborer avec le fusilleur des travailleurs de Paris et des communeux et les agents les plus qualifiés du grand capital, une émotion bien légitime se produisit chez tous les militants conscients de leur dignité et soucieux des intérêts supérieurs de la classe ouvrière et du socialisme.

Cette émotion devait avoir son contre-coup à la Chambre des députés. Elle l'eut, et dans les vingt-quatre heures se formait, par scission d'avec le groupe socialiste parlementaire, un nouveau groupe dénommé groupe socialiste révolutionnaire, auquel adhéraient immédiatement les élus désireux de séparer nettement leur cause des dévoyés qui, à la suite de M. Millerand, substituaient la tactique de la collaboration des classes à l'obligatoire tactique de la lutte des classes.

Ce groupe vécut jusqu'à l'issue du Congrès de la salle Japy (7 décembre 1899). Là, les arrivistes et confusionnistes ayant solennellement promis de rompre, conformément aux décisions rectificatrices de la majorité du Parti, avec les errements ministériels, le groupe socialiste révolutionnaire se dissolvait,

ainsi que le groupe parlementaire, et l'un et l'autre reformaient ensemble un groupe unique.

Mais ce rapprochement ne pouvait durer. La minorité et les élus législatifs ne s'étaient, au Congrès de la salle Japy, inclinés que pour la forme. Les débats et votes qui, bientôt, se produisirent et, plus spécialement, les scrutins au sujet des assassinats de la Martinique et de Chalon, où des députés se disant socialistes allèrent jusqu'à renier et bafouer effrontément les principes collectivistes, vinrent prouver à l'évidence que deux tendances inconciliables persistaient toujours et quand même au sein du groupe reconstitué. Il subsistait bien deux groupes dans le groupe comme il subsistait deux partis dans le Parti.

Après le Congrès de la salle Wagram (septembre 1900), le conflit s'accrut encore.

Après le Congrès de Lyon, enfin, les élus du P. S. R., de l'A. C. et du P. O. F. comprirent qu'ils ne pouvaient plus longtemps se confondre — ou être confondus — avec les hommes qui, du socialisme, ne retenaient que l'étiquette, et dont toute l'ambition consistait désormais à servir d'appoint à l'une des fractions de la classe bourgeoise, en compétition avec d'autres fractions.

A la scission qui s'était opérée dans le Parti devait répondre une scission analogue au groupe.

Le 29 mai 1901, les citoyens Allard, Coutant, Dejeante, Groussier, Létang, Vaillant, Walter, Zévaès adressaient leurs démissions de membres du groupe socialiste parlementaire, au secrétaire dudit groupe, et reconstituaient le groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre, auquel venaient s'agréger au surplus les citoyens Chauvière, J. Dufour, Marcel Sembat et Sauvanet, et plus tard le citoyen Bouveri, élu à une élection partielle.

Le nouveau groupe

Nous n'avons pas à faire ici l'historique du groupe, au cours de la dernière législature. Nous noterons simplement que le groupe, représenté au Conseil central du Parti par trois de ses membres, les citoyens Bouveri, Dufour et Groussier, conforma, en toute occasion, son action aux principes directeurs du Parti et s'associa largement à son œuvre de propagande. Nous ajouterons que tous ceux de ses membres que des raisons d'ordre personnel n'écartèrent pas, cette fois, du champ de bataille, se représentèrent, aux élections générales du 28 avril 1902, comme membres du groupe, et, vainqueurs ou vaincus, eurent du moins l'honneur d'affronter la lutte avec le programme du Parti socialiste de France.

Le groupe qui se présente aujourd'hui devant le Congrès national du Parti est donc bien l'héritier direct de l'ancien groupe socialiste révolutionnaire.

C'est du reste ce qu'il a tenu à affirmer dès la première minute. A sa séance de constitution, en date du 31 mai 1902, les citoyens Allard, Bouveri, Chauvière, Constans, Dejeante, Delory, Dufour, Sembat, Thivrier, Vaillant, Walter étant présents, et le citoyen Coutant excusé, le groupe prenait à l'unanimité la résolution suivante pour être transmise à la presse :

Le groupe décide de se constituer, en accord avec les décisions du Conseil central du Parti socialiste de France, sur les mêmes bases que le groupe correspondant, au cours de la dernière législature.

Les membres acceptant tous pour base constitutive du groupe la déclaration de principes du Parti socialiste de France, ne peuvent faire partie d'aucun autre groupe parlementaire politique.

Le groupe, organe parlementaire de la politique socialiste révolutionnaire, loin de s'opposer aux réformes, continuera à mettre en demeure la démocratie républicaine et radicale d'avoir à réaliser les réformes sociales, ouvrières et politiques, promises dans tous les programmes électoraux, mais toujours ajournées.

Désireux de manifester sa parfaite solidarité avec le Parti, le groupe délèguait à la plus prochaine séance du Conseil central, ses deux secrétaires, les citoyens Dejeante et Delory, qui faisaient part au Conseil de la formation du groupe, composé des douze élus suivants, appartenant aux diverses organisations adhérentes à l'Unité socialiste révolutionnaire : citoyens Paul Constans et D^r Thivrier, députés de l'Allier; Jacques Dufour, député de l'Indre; G. Delory, député du Nord; E. Chauvière, Jules Coutant, V. Dejeante, Marcel Sembat, Edouard Vaillant, A. Walter, députés de la Seine; Bouveri, député de Saône-et-Loire; Maurice Allard, député du Var.

Communication était également donnée au Conseil central de la nomination des citoyens Dejeante et Delory comme secrétaires du groupe et du citoyen Walter comme trésorier. La délégation au Conseil central était composée des citoyens Bouveri, Dufour et Dejeante.

Depuis, le groupe a régulièrement fonctionné, se réunissant, à l'ordinaire, le jeudi de chaque semaine, et arrêtant les motions, propositions, ordres du jour, ainsi que la tactique générale à suivre, à l'occasion des divers débats parlementaires. Peut-être pourrait-on désirer plus d'assiduité suivie aux réunions, de la part de chacun. Il importe avant tout, en effet, que l'attitude de la fraction parlementaire du Parti soit fixée par les intéressés

d'un commun accord. C'est à cette condition seule que chacun peut se sentir effectivement lié par les résolutions prises ; c'est à cette condition seule que disparaîtront les flottements et hésitations en séance publique, si préjudiciables à la bonne marche de la fraction et à son influence dans et hors le Palais-Bourbon. Toutefois, il est permis de constater, à cet égard, un progrès réel, et nous espérons fermement qu'après ce Congrès et dès la rentrée, il n'y aura plus d'autres absences au groupe que celles que justifient les cas de force majeure.

Le groupe et les ministérialistes

Dès sa première réunion, le groupe eut à se préoccuper d'une proposition à lui faite par quelques députés dissidents du groupe socialiste parlementaire, en vue de la reconstitution d'un groupement parlementaire unique, où se seraient coudoyés, comme de décembre 1899 à juin 1901, socialistes révolutionnaires et confusionnistes-ministérialistes.

Cette proposition venait, sans doute, d'un très bon naturel, mais était radicalement inacceptable.

En voici la teneur :

Citoyen secrétaire,

Les députés socialistes soussignés vous seraient fort obligés si vous vouliez bien proposer à votre groupe d'essayer de refaire au Parlement l'ancienne union socialiste, par la constitution d'un seul groupe du Parti.

(Signé) : Carnaud, Cadenat, Gabriel Baron, Boyer, F. Fournier, Pastre, E. Lassalle.

A sa séance du 10 juin, le groupe — les citoyens Allard, Bouveri, Constans, Dejeante, Delory, Dufour, Sembat, Vaillant, Walter étant présents — arrêta comme suit et d'un commun accord, le texte de sa réponse qui fut transmise aux intéressés, par les soins des citoyens Dejeante et Delory, secrétaires :

Paris, le 10 juin 1902.

Aux citoyens Carnaud, Cadenat, Baron, Boyer, Pastre, Fournier et Lassalle.

Chers citoyens,

C'est comme représentant et comme organe parlementaire du Parti socialiste de France que nous avons, sur les bases de ses déclarations, constitué le groupe socialiste révolutionnaire. Comme nous l'avons dit dans le procès-verbal de notre première séance, nous avons, d'accord avec notre Parti, maintenu notre groupe, parce que les raisons qui nous l'avaient fait fonder à l'ancienne législature ont autant de force que jamais. Nous ne pouvons donc répondre à votre invitation de fusion.

Nous vous déclarons d'ailleurs, citoyens, que nous serons toujours prêts à entrer en rapport, par l'intermédiaire de nos deux secrétaires, avec vos délégués, comme avec tous autres, chaque fois qu'une circonstance particulière l'exigera.

Recevez, chers citoyens, notre salut socialiste.

Les Secrétaires,
DEJEANTE, DELORY.

Fonctionnement intérieur

A ses séances subséquentes, le groupe arrêta, d'un commun accord, l'attitude que ses membres devaient observer, au cours des débats divers qui se produisaient à la Chambre. Il rédigea le texte des ordres du jour des déclarations qui devaient être déposés et lus en son nom et désigna les orateurs chargés de les soutenir et développer.

Nous n'insisterons pas sur ces délibérations préparatoires, puisqu'on en retrouvera plus loin l'écho fidèle dans les interventions des orateurs du groupe, à la tribune de la Chambre, dans les interpellations par eux provoquées, dans les votes émis et dans les projets de loi déposés.

Nous noterons seulement les propositions ayant plus particulièrement trait au fonctionnement intérieur du groupe.

Le groupe renonça à élaborer à l'impromptu un règlement intérieur et décida que celui-ci se déterminerait, en quelque sorte, de lui-même, au fur et à mesure des nécessités et besoins. Une seule catégorie de mesures parut devoir être immédiatement arrêtée, celles ayant trait à l'unité de vote des membres du groupe, et il prit à cet égard, en sa séance du 26 juin, la décision suivante :

Pour tout vote ayant un caractère politique, l'unité sera assurée, soit par décision du groupe réuni avant sa séance, soit par une conférence des élus présents à la séance, décidant à la majorité.

Le groupe décidait également que ses membres ne répondraient qu'aux demandes de concours qui leur parviendraient par l'intermédiaire du secrétaire pour l'Intérieur du Conseil central, et recommandait aux secrétaires des Fédérations et groupements du Parti d'agir en conséquence.

Votes du groupe

Les divers partis qui se partagent la Chambre ont pris position, à la séance du 12 juin 1902, à l'occasion du vote de confiance au nouveau ministère qui a clôturé le débat ouvert sur la poli-

tique générale du gouvernement, par l'interpellation de MM. Bussièrre et Jaurès.

La première partie de l'ordre du jour de MM. Jean Codet, Gouzy, Jaurès et Sarrien, c'est-à-dire des délégués des quatre groupes constituant le « bloc républicain », a été votée par 309 voix contre 117.

Voici quel était le texte de cette partie :

La Chambre, confiante dans le gouvernement pour appliquer une politique vigoureuse de laïcité, de réformes fiscales, de solidarité sociale...

Les douze membres du groupe : citoyens Allard, Bouveri, Chauvière, Constans, Coutant, Dejeante, Delory, Dufour, Sembat, Thivrier, Vaillant, Walter se sont abstenus.

L'opinion du groupe avait été apportée à la tribune par le citoyen Dejeante qui avait, en son nom, lu et déposé sur le bureau la déclaration que voici :

Messieurs, au nom de mes amis du groupe socialiste révolutionnaire et au mien, je viens déclarer que nous voterons en faveur de tous les actes du gouvernement qui frapperont le militarisme, le cléricalisme et la réaction, ainsi que pour toutes les réformes sociales réellement efficaces pour la classe ouvrière.

Mais nous ne pouvons voter l'ordre du jour de confiance qui nous est présenté, premièrement parce qu'on ne juge pas un gouvernement par les hommes qui le composent, mais par les actes qu'il accomplit.

Ensuite, parce que nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, un parti d'opposition.

Nous ne pouvons être et ne serons jamais, en régime capitaliste, des ministériels. Nous sommes et restons le parti de la Révolution.

Seuls l'intérêt de la République, l'intérêt de la classe ouvrière dictent nos actes, nos paroles et nos votes socialistes et républicains.

Dans ces conditions, nous nous abstiendrons dans ce vote, car nous ne pouvons donner notre appui par avance et d'une manière générale, et, d'autre part, nous ne pouvons ni ne voulons mêler nos bulletins avec les nationalistes et les réactionnaires.

A la séance du 20 juin, à l'occasion de l'interpellation du citoyen Sembat sur l'un des honteux méfaits du ministère Waldeck-Rousseau-Millerand (signification aux députés républicains espagnols d'avoir à quitter le territoire de la République française), tous les députés du groupe ont voté contre l'ordre du jour présenté par MM. Bourrat, Michel et Tavé, du « bloc républicain », et adopté par 445 voix contre 19.

Cet ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement pour maintenir les traditions

d'hospitalité de la France, passe à l'ordre du jour », couvrait les actes de pression exercés par l'ancien gouvernement sur les députés espagnols.

A la séance du 27 juin, à l'occasion de l'interpellation sur la scandaleuse affaire Humbert-Crawford, tous les membres du groupe ont voté contre l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Maujan, Sarrien et Codet, du « bloc républicain », et adopté par 403 voix contre 74 : « La Chambre, confiante dans le gouvernement pour poursuivre énergiquement toutes les culpabilités résultant de l'affaire Humbert et pour donner à cette affaire les suites exclusivement judiciaires qu'elle comporte, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

Le groupe, dont l'opinion avait été apportée à la tribune par le citoyen Paul Constans, avait présenté l'ordre du jour suivant : « La Chambre, ne voyant dans le krach de la magistrature, dont l'affaire Humbert est l'expression, et dans l'inertie et l'impuissance du gouvernement, autre chose qu'une preuve nouvelle de l'inévitable et prochaine dissolution de la société capitaliste, passe à l'ordre du jour ».

Cet ordre du jour n'ayant pas obtenu la priorité, n'a pu être mis aux voix.

Le 7 juillet, les douze députés du groupe votent « contre » sur l'ensemble du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1903 (loi des quatre contributions). L'ensemble est adopté par la Chambre, par 474 voix contre 17. C'est-à-dire que, dans cette circonstance comme en toutes autres analogues, les représentants du « bloc républicain » et du « bloc cléricalo-nationaliste » ont fait bloc commun pour conserver à l'Etat bourgeois les ressources financières indispensables pour assurer son pouvoir de classe.

A la séance du 8 juillet, le citoyen Marcel Sembat pose une question au ministre de la guerre, relative aux mesures que celui-ci compte prendre pour protéger, à la revue du 14 juillet, la santé des soldats. Le citoyen Sembat se déclare partisan de la suppression pure et simple de la revue ; mais demande, au cas où la Chambre ne voudrait pas le suivre jusque là, de fixer dans la matinée, vers neuf heures et demie, l'heure de la revue du 14 juillet. On sait la fin de non-recevoir, opposée par le ministère, à la proposition de notre camarade, et les tristes conséquences qui en ont résulté : plus de deux cent cinquante cas d'insolation, dont quelques-uns mortels.

L'ordre du jour pur et simple, réclamé par le ministre Combes-Rouvier, sur la motion du citoyen Sembat, a été adopté par 352

voix contre 143. Les douze députés du groupe se trouvent dans la minorité.

A la séance du 10 juillet, l'ensemble du projet de loi portant ouverture et annulation de crédit sur l'exercice 1902, au titre des budgets annexes et au titre du compte spécial créé par la loi du 17 février 1898, a été adopté par la Chambre, par 442 voix contre 25. Toujours la fusion des « blocs », dès qu'il s'agit du compte-courant des dépenses de la classe bourgeoise. Les douze députés du groupe se trouvent dans la minorité.

A la séance du 11 juillet, le citoyen Thivrier, au nom du groupe, a déposé et soutenu à la tribune une proposition tendant à l'abrogation des lois scélérates. Cette proposition était résumée dans l'article unique suivant, qui a été repoussé par la Chambre, par 262 voix contre 207 : « Les lois des 13-19 décembre 1893 et 29 juillet 1894, relatives aux menées anarchistes, sont et demeurent abrogées. » Les douze députés du groupe ont voté pour l'abrogation de ces mesures législatives odieuses qui n'ont été maintenues que grâce à l'alliance des principaux chefs de file du « bloc républicain » et du « bloc clérical nationaliste ».

A la séance du samedi 12 juillet, les députés du groupe se sont abstenus sur la proposition de M. Lasies, demandant que les membres du Parlement soient inviolables, aussi bien pendant les intersessions (vacances), qu'au cours des sessions.

La proposition Lasies a été repoussée par 381 voix contre 97.

Propositions du groupe

Les membres du groupe ont, dès le début de la législature, déposé sur le bureau de la Chambre un certain nombre de projets de loi, dont plusieurs ne sont que la reproduction de propositions présentées par l'ancien groupe socialiste révolutionnaire, au cours de la précédente législature, et que la fin de celle-ci a rendues caduques. Il va de soi que ces propositions sont revêtues chacune des signatures de tous les membres du groupe et présentées en son nom.

Voici quelques-unes de ces propositions :

Proposition tendant à la nomination d'une Commission du suffrage universel, déposée par le citoyen Constans.

Proposition relative aux moyens pour assurer la sincérité des opérations électorales, déposée par le citoyen Delory.

Proposition tendant à assurer le secret et la liberté du vote, déposée par le citoyen Constans.

Proposition visant la suppression du budget des cultes et le

retour à la nation des biens de main-morte appartenant aux congrégations, déposée par le citoyen Dejeante.

Proposition entraînant la suppression des sous-préfectures, déposée par le citoyen J. Dufour.

Proposition entraînant modifications au règlement de la Chambre, à propos de l'initiative parlementaire, en matière de propositions de crédits surtout, déposée par le citoyen Vaillant.

Proposition ayant pour objet d'assurer contre l'indigence les vieillards infirmes et incurables indigents, par l'institution d'une assurance complémentaire de l'assurance ouvrière à créer, déposée par le citoyen Vaillant.

Proposition comportant la suppression du droit de circulation sur les vins, cidres et hydromels, déposée par le citoyen Bouveri.

Proposition de loi d'amnistie, déposée par le citoyen Constans.

CONCLUSIONS

Telle est, brièvement résumée, l'action du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre, sur laquelle nous appelons le jugement du Parti, réuni en son Congrès.

Nous croyons avoir rempli fidèlement notre mandat et nous être toujours maintenus sur le terrain du socialisme révolutionnaire et de la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste.

Notre ambition est de seconder dans l'avenir, comme nous le fîmes dans le passé, le Parti et son organisme central dans l'œuvre de propagande et de recrutement qui lui incombe, de conformer, en toutes circonstances, nos interventions et votes aux principes directeurs du Parti et de l'aider de toute son énergie à réaliser l'unité de tous les éléments socialistes révolutionnaires de France.

Les Secrétaires,

V. DEJEANTE, G. DELORY.

Le rapport des citoyens Dejeante et Delory est adopté à l'unanimité.

Des rapports oraux ont été présentés par les délégués présents touchant au certain nombre de Fédérations. Le Congrès avait demandé aux délégués de les rédiger par écrit ; mais cette formalité ayant été négligée par beaucoup, nous ne pouvons que mentionner ici ces rapports, dont plusieurs, du reste, furent remarquables, et les noms des rapporteurs.

Le citoyen Fr. Dognin parla longuement sur la situation dans l'Isère, le citoyen Henri Laudier sur la situation dans le Cher, le citoyen Fr. Roussel sur la situation dans la Marne, le citoyen Laporte sur la situation dans la Gironde, le citoyen Laspoussas sur la situation dans la Corrèze, le citoyen André sur la situation dans la Drôme, le citoyen Crochet sur la situation dans l'Indre-et-Loire, le citoyen Authier sur la situation à Angoulême et dans la Charente.

Rapports des Fédérations

AIN

C'est la première fois que cette jeune Fédération est représentée à un Congrès national du Parti. En octobre 1902 seulement, en pleine crise millerandiste, sous le coup des attaques de la Fédération autonome contre le P. O. F., quelques militants lancèrent un manifeste de ralliement et se mirent à l'œuvre de propagande et d'organisation.

Des conférences eurent lieu à Pont-d'Ain, Saint-Martin-du-Mont, Neuville-sur-Ain, Châtillon-sur-Chalaronne, Neuvilleles-Dames, Lent, Villars, Inzurieux, Montreuil, Ceyzeriat, avec le concours de Darne, Mercier, Voillot et Rognon, en même temps que des manifestations socialistes étaient organisées à Bourg, avec Bouveri, Jules Guesde et Zévaès.

A la suite de cette campagne, put se tenir, le 19 janvier 1902, sous la présidence du citoyen Dufour, de l'Indre, mandaté par le Conseil national, un premier Congrès où 26 délégués de 21 groupements communaux élaborèrent et adoptèrent les statuts de la Fédération républicaine socialiste de l'Ain, adhérente au P. O. F.

Aux dernières élections législatives, si des candidatures de classe furent posées dans toutes les circonscriptions, l'effort de la Fédération se concentra presque exclusivement sur la première de Bourg, dont les 60 communes furent défrichées par Darne et Mercier dans 69 réunions et donnèrent plus de 1,500 voix au programme d'expropriation du Parti, et sur la circonscription de Belley où, malgré l'ignoble campagne officielle en faveur du ministre Pierre Baudin, et la trahison des social-Lucullus, le camarade Chapot, avec quelques réunions, groupa sur son nom 514 voix socialistes révolutionnaires.

Le Secrétaire,
E. NOBLET.

ALLIER

Rapport déposé par le citoyen Alexandre Dormoy

En jetant, au seuil de ces grandes assises socialistes, un regard en arrière, et en se reportant à l'époque difficile où le Parti, en butte aux attaques et aux tentatives de division des indépendants, commençait à sentir le besoin d'une cohésion plus grande de ses éléments, nous avons quelque droit d'être fiers du chemin parcouru. C'est ce sentiment que partagent les travailleurs organisés de l'Allier, en venant au premier Congrès du Parti socialiste de France, saluer et achever l'Unité socialiste révolutionnaire.

La Fédération unitaire de l'Allier, à peine formée, est déjà toute puissante. Géographiquement, elle englobe tout l'arrondissement de Montluçon et une notable partie du reste du département. Elle comprend près de 60 groupements, une quinzaine de municipalités et environ 2,000 adhérents cotisants, soit groupés, soit isolés.

Elle a en plus l'appui des syndicats ouvriers, chaque fois qu'elle fait appel à leur concours, les syndicats étant son œuvre et administrés par ses meilleurs militants.

Elle réunit deux des plus belles Fédérations du Parti ouvrier français et du Parti socialiste révolutionnaire : la Fédération Centrale et la Fédération socialiste de l'Allier. Hier encore, ces organisations, bâties l'une près de l'autre et mêlant leurs mailles, employaient le meilleur de leur temps et de leurs forces à se combattre. Quelques froissements d'amour-propre, sans cependant grandes divergences de vues économiques et politiques, avaient créé un mouvement de défiance réciproque qui ne faisait que s'accroître.

Le Parti, cependant, même divisé, n'avait pas été sans remporter des succès considérables dans l'Allier. Au moment du danger, les militants des deux organisations faisaient parfois bloc contre la réaction et remportaient des victoires qui firent époque dans l'histoire du socialisme français.

Exposée pour les premières fois, par Jules Guesde et Vaillant, en 1877 et 1880, à Montluçon et Commentry, et répandue par une poignée de propagandistes courageux, la doctrine socialiste pénétra vite dans les masses ouvrières de l'Allier. Montluçon, Commentry, Bezenet, etc., eurent bientôt leurs comités d'études et attaquèrent l'opportunisme avec ardeur.

En 1881, la municipalité de Commentry était conquise ; en

1888, Jean Dormoy et Létang entraient au Conseil municipal de Montluçon, avec mission d'y faire une guerre d'opposition irréductible. En 1889, Christophe Thivrier était élu député de la première circonscription, et en 1892 le Parti ouvrier entra à l'hôtel de ville de Montluçon et s'emparait de la municipalité.

C'est vers cette époque que le Parti socialiste révolutionnaire s'implanta à son tour. Les victoires continuèrent. Dans la première circonscription, Christophe Thivrier était réélu deux fois, jusqu'au moment où une mort prématurée le frappait en pleine bataille. Dans la deuxième circonscription, Ch. Sauvanet, élu en 1893, obtenait, en 1898, le renouvellement de son mandat avec un chiffre de voix considérablement accru. A la même élection, entre les deux tours de scrutin, les deux organisations surent faire taire les vieilles rancunes. Constans se désista pour Létang et mena à ses côtés, en compagnie de nombreux militants, une campagne vigoureuse qui assura la victoire.

Ce sont là les grandes dates. Mais il faudrait pouvoir suivre dans tous ses détails la bataille du socialisme contre ses ennemis coalisés, la conquête des petites municipalités, leur renouvellement à liste entière et l'entrée au Conseil général et au Conseil d'arrondissement de plusieurs militants qui surent toujours défendre les droits du prolétariat.

Cependant, la guerre intermittente que se livraient les deux Fédérations devenait un danger pour le socialisme révolutionnaire, assailli à la fois par tant d'ennemis.

Alors parut le premier appel en faveur de l'Unité. Les camarades de l'Allier ne furent pas insensibles à cette voix et leurs délégués signèrent, à la conférence d'Ivry, les statuts du nouveau Parti, dressé en face du néo-socialisme et de la politique de déviation, les statuts du Parti socialiste de France.

Restait à réaliser, au sein du département, cette unité qui était à la fois dans les esprits et dans les cœurs. Pour cela, il fallait imposer silence aux souvenirs, passer l'éponge d'un seul coup sur le passé et laisser l'action commune créer des amitiés où il n'y avait que de la défiance. Ce fut l'œuvre de la réunion du 21 décembre 1901, tenue à Montluçon, entre les délégués des deux organisations et les trois délégués du Conseil central : les citoyens Bracke, Dubreuilh et Jouandanne.

Après une discussion assez longue, une déclaration fut signée par les délégués. On y lisait cette phrase : « *La Commission décide, en conformité des mandats reçus, d'oublier toutes les querelles passées. Elle ne veut voir que l'avenir.* »

Une Fédération unique était créée, à laquelle devaient adhérer tous les groupements. Chacun d'eux ne pouvait, sans s'exclure du Parti, refuser de prêter son concours aux actions décidées en commun et aux candidatures adoptées par la Fédération.

Un Comité fédéral provisoire fut formé de délégués des deux organisations, trois dans chacune d'elles, et fut chargé d'élaborer les statuts de la Fédération unitaire. Sur la demande commune des organisations, le nombre des délégués fut porté à dix. Le Comité se réunit le dernier mercredi de chaque mois, et la meilleure entente ne cessa de régner dans son sein.

C'est dans ces conditions qu'eurent lieu les élections législatives dernières.

Dans les deux circonscriptions (Est et Ouest de Montluçon), la lutte eut son caractère propre, absolument distinct, et si le même entrain, le même courage furent couronnés par le même grand succès, du moins, les conclusions à tirer sont-elles quelque peu différentes.

Dans la première circonscription, contre le citoyen Léon Thivrier se présentait un candidat nationaliste, libéral, vaguement républicain, qui ralliait les approbations de tous les partis bourgeois. C'est, on le voit, la forme simpliste de la lutte électorale, le partage des voix, suivant les exigences de la lutte des classes. Malgré l'argent dépensé par M. Allot et par les caisses cléricales, le triomphe de notre ami fut complet. Le docteur Léon Thivrier était élu, au premier tour, avec 2.052 voix de majorité (10.170 contre 8.118).

Dans la deuxième circonscription, quatre candidats étaient en présence. Notre ami Constans, alors maire de Montluçon, avait à lutter contre un radical et deux réactionnaires, dont l'un s'affublait du titre de « socialiste indépendant ». Le sentiment de républicanisme devait inspirer le candidat radical et le pousser à combattre la réaction. Au lieu de cela, tout l'effort du Parti radical porta contre le Parti socialiste et ses candidats. Une odieuse campagne d'injures et de calomnies fut faite par les journaux du gouvernement et ses séides des communes. Malgré tout, au premier tour, Paul Constans obtenait 6.128 voix et dépassait de 1.500 voix le candidat réactionnaire le plus favorisé.

Le radical, qui obtenait 3.324 voix, hésita une longue semaine et se désista enfin pour notre ami. Mais, en sous main, toutes les combinaisons étaient engagées pour nuire au Parti socialiste. Deux candidats seuls restaient en présence, et Paul Constans triompha avec 2.754 voix de majorité (9.352 contre 6.598).

La lutte eut un autre résultat que cette double victoire : celui de fortifier l'organisation et d'unifier le Parti dans une mesure importante. Pendant toute la campagne, les militants du P. O. F. et du P. S. R. se rencontrèrent et menèrent la bataille la main dans la main. Ils apprirent à se connaître, ils constatèrent leur uniformité de doctrine et de tactique, ils sortirent de là prêts à l'Unité définitive.

Aujourd'hui, quelques précautions indispensables ont retardé la fusion complète des deux organisations. Le Comité fédéral provisoire a discuté longuement les statuts de la Fédération unitaire ; il ne saurait tarder à convoquer le Congrès départemental, d'où sortira la Fédération. Il a préparé les voies à une Unité solide et durable, à laquelle la confiance réciproque de ses membres sera sans doute une indication précieuse.

Le Secrétaire,

A. DORMOY.

AUBE

Rapport déposé par le citoyen Philbois

La Fédération de l'Aube a tenu à être représentée effectivement à ce Congrès qui doit sceller l'Unité entre les diverses fractions du Parti socialiste de France. Elle comprend 55 organisations, groupes d'études sociales, syndicats et sociétés de libre-pensée.

841 cartes d'adhérents et 4.125 timbres furent placés.

Aux dernières élections législatives, nous avons posé des candidats dans les six circonscriptions du département de l'Aube ; la bataille fut très dure, nos ressources étant plus que modestes.

Nous dûmes faire l'affichage, la distribution des bulletins et circulaires nous-mêmes. Pour ce faire, nous constituâmes des équipes volantes de bicyclistes qui rendirent de très grands services.

Malgré une campagne effrénée faite contre nous, par les radicaux en particulier et tous les partis bourgeois en général, nous avons obtenu, dans notre département, près de 8.000 voix.

Dans le cours de cette année, nous avons fait 508 conférences publiques, presque toutes à la campagne.

Pendant le cours de la dernière période électorale, nous avons vendu plus de 4.000 brochures. Ce résultat nous a encouragé à continuer cette excellente propagande par la brochure, et à toutes les réunions que nous organisons, nous vendons de nombreuses

brochures. Celles qui ont été le plus demandées, sont : *Les Propos d'un Rural*, de Compère-Morel, *Le Programme agricole*, *Le Collectivisme*.

Nous avons deux Conseils municipaux : ceux de Romilly-sur-Seine et des Riceys, un élu au Conseil général, un au Conseil d'arrondissement.

Nous possédons un organe hebdomadaire : *La Défense des Travailleurs de l'Aube*, dont le tirage est de 3.500 en moyenne.

Malgré de nombreux procès à nous faits par la réaction, nous avons résisté aux amendes et dommages-intérêts que des juges à tout faire nous ont octroyés très généreusement.

Nous avons dû changer plusieurs fois notre titre, qui, primitivement, était *Le Socialiste de l'Aube*, puis *Le Réveil des Travailleurs*, et enfin en ce moment, *La Défense*.

Nous organisons, pour le mois de décembre prochain, une grande fête prolétarienne avec tombola de plus de 1,500 francs de lots. Nous espérons beaucoup de cette fête, tant au point de vue de la propagande que pour les ressources qu'elle est susceptible de nous rapporter.

La Fédération de l'Aube désire ardemment l'unité avec les socialistes ayant la même méthode, les mêmes principes, et ennemis du confusionnisme, comme elle l'est elle-même. Mais, en revanche, elle est bien décidée à combattre, par tous les moyens en son pouvoir, ceux qui, par ambition inavouable ou par manque de convictions révolutionnaires, tenteraient de mettre entrave à sa marche en avant.

Camarades, comptez sur nous comme nous comptons sur vous tous.

Vive l'Unité révolutionnaire !

Le délégué,
PHILBOIS.

DORDOGNE

Rapport déposé par le citoyen Pierre Myrens

Depuis le Congrès de Roubaix (septembre 1901), la Fédération de la Dordogne a continué la propagande active entreprise depuis sa fondation (mai 1900).

A l'occasion des élections législatives, elle a porté, dans les sept circonscriptions du département, des candidats de classe appartenant tous à la Fédération. En réalité, et malgré les efforts et les sacrifices généreusement consentis par tous les camarades,

la propagande n'a pu être effective que dans deux circonscriptions : première de Périgueux et Sarlat.

Nous avons eu le plaisir de constater les résultats suivants :

1° Dans la ville de Périgueux, les voix socialistes révolutionnaires ont atteint le chiffre ordinaire des élections municipales. Nous devons nous féliciter d'avoir conservé nos positions, car la pression du gouvernement a été très vive, surtout sur les ouvriers des ateliers de construction de la Compagnie d'Orléans, grâce à l'appui de cette Compagnie et à l'influence du député ministériel sortant, M. Saumarde ;

2° Dans les trois cantons de Saint-Astier, Vergt et Brantôme, où nous n'avons pu donner qu'une seule conférence publique, la moyenne des voix obtenues est d'environ 100 par canton. Il est à remarquer que, dans les cantons ruraux, on n'a pu envoyer que quelques bulletins, tout l'effort possible ayant été concentré sur la ville de Périgueux, et cela avec des ressources minimes.

Dans l'arrondissement de Sarlat, malgré le nombre très restreint d'affiches, posées la veille ou le jour du scrutin seulement, et le petit nombre de bulletins envoyés, nous avons obtenu 300 voix environ.

Dans ces deux circonscriptions (première de Périgueux et Sarlat), les voix socialistes ont provoqué un ballottage, et les partis bourgeois qui nous narguaient et négligeaient, dans beaucoup de communes, de compter les voix de nos candidats, ont constaté qu'il fallait compter avec le parti naissant.

Le total des voix obtenues dans le département est, d'après les listes officielles, de 2.076. Il est certain qu'un plus grand nombre de prolétaires se sont rangés sous le drapeau socialiste révolutionnaire, mais beaucoup de voix n'ont pas été comptées officiellement.

Depuis le dernier Congrès de Roubaix, voici les noms des militants qui ont pris la parole dans les réunions ou conférences :

Marcel Cachin.	2 conférences
Valentin Maurin	3 id.
B. Lachaud	5 id.
R. Lavigne.	6 id.
Dion.	8 id.
Pierre Myrens.	12 id.

Le citoyen Myrens a fait, en outre, 4 conférences dans la Corrèze (2 à Tulle et 2 à Brive).

Depuis les élections législatives, quatre nouveaux groupes ont été fondés à Sarlat, Vergt; Couze et Périgueux (Ramiers Rouges, U. S. R.)

Tout fait espérer que la propagande s'étendra plus encore dans le courant de l'année prochaine et que l'idée socialiste fera de rapides progrès dans ce département, presque exclusivement agricole et où la propriété, très morcelée, rend le prolétariat des champs et des villes réfractaire à nos idées.

Le Délégué,
Pierre MYRENS.

GARD

Rapport déposé par le citoyen Hubert Rouger

Depuis son VIII^e Congrès annuel, qui se tint le 27 octobre 1901, à Saint-Chaples, la Fédération socialiste du Gard a continué patiemment son œuvre d'éducation et d'organisation du prolétariat départemental.

Elle a organisé, avec le concours des camarades Bracke, secrétaire du Conseil national (P. O. F.); Paul Constans, député; Lucien Roland, membre du Conseil national; Coutant, député (P. S. R.), six manifestations socialistes ou conférences publiques, avec le concours des camarades G. Mazoyer, J.-P. Cellier, P. Eyrioux, E. Boisson, Barbut, Pau, Barbier, Vinard, Gévaudan et Rouger, orateurs de la Fédération; 21 conférences de propagande dans 18 localités.

A l'occasion des élections législatives, 168 communes ont été visitées par les candidats du Parti : Brunel, Olivier, Rouger, Roland, Boisson, ou par les membres du Comité Mahistre. La parole du Parti révolutionnaire a été portée au total dans 30 cantons sur 40 et dans 174 communes sur 340; c'est donc une partie du département entamée par la propagande de notre Fédération.

Mais son action ne s'est pas arrêtée aux limites départementales. Elle a envoyé ses modestes orateurs dans les départements voisins : dans les Bouches-du-Rhône, à Tarascon; dans la Lozère, à Vialas; dans l'Ardèche, à Vallon, Les Vans, Vals et Largentière, où les camarades Rodier, Mazoyer, Cellier, Coiras, Gévaudan et Rouger furent délégués afin de tâcher d'amener au Parti les groupements et les travailleurs de ces départements.

Au cours de leurs visites, nos délégués ont pu constater un certain mouvement en faveur de l'Unité révolutionnaire, dans les circonscriptions d'Orange (Vaucluse), où le Parti possédait

déjà un groupe, et dans celle d'Arles (Bouches-du-Rhône), où les groupes de Tarascon, Arles, Châteaurenard répudient la nouvelle méthode et ont adhéré à l'U. S. R.

Il était de notre devoir de signaler les faits au Congrès national, afin que le Parti puisse accorder son appui à ces militants et tâcher de conquérir ces nouvelles régions au socialisme révolutionnaire.

Aux dernières élections législatives, nous présentâmes des candidatures de classe dans les six circonscriptions du Gard, dans celle de Florac (Lozère) et Largentière (Ardèche). Si nos efforts ne furent pas, dans le Gard, couronnés de succès électoraux, cela ne doit surprendre personne, étant donnée la coalition de toutes les forces bourgeoises réunies contre le Parti révolutionnaire, luttant pour la première fois sur le véritable terrain de classe, sans déviation ni compromissions; ne distinguant plus entre ses ennemis, mais les combattant tous. Tout fut mis en œuvre : médisances, calomnies; la presse quotidienne, dite républicaine, ferma ses colonnes à nos comités; l'argent, la calotte, la pression officielle, tout fut contre nous. Les automates confusionnistes, alliés ouvertement avec les gros bonnets du radicalisme et de l'opportunisme qui formaient les plus beaux ornements des comités automates, triomphèrent électoralement; mais la véritable victoire socialiste est restée au Parti socialiste de France, à l'Unité révolutionnaire.

Cette rude campagne a raffermi nos troupes et nous a débarrassés des quelques inconscients qui marchaient encore à nos côtés sans trop savoir pourquoi. Elle nous a placés sur un terrain que nous n'abandonnerons jamais, et envers tous, contre toutes les forces bourgeoises et réactionnaires. 4.200 collectivistes ont répondu présent à notre appel. Nous estimons que c'est suffisant pour le moment, et qu'avec de l'énergie, du courage, de la ténacité, ces 4.200 travailleurs sauront bien conquérir le Gard au Parti de la transformation et de la révolution sociales.

Voilà pour la propagande et pour l'éducation. Au point de vue de l'organisation, nous avons pu obtenir quelques petits résultats. D'abord, maintenir nos groupes, à l'exception de deux en dissolution; reconstituer ensuite ceux de Vauvert, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Laurent-le-Minier, Avèze, et enfin fonder les groupements de Remoulins, Rochefort, Martinet-sur-Auzounet, Aduze, et jeter les bases des groupes en formation au Vigan, Corconne, Valleraugue, Lédignan, Boucciran, Aigremont, Générac, Montfrin, Lussan, Saint-Michel.

Au Congrès de Saint-Chaples, nous enregistrons 38 groupes (U. S. R.) constitués, 2 sections rattachées aux groupes, 2 Conseils municipaux, au total, 545 adhérents (U. S. R.), ayant pris leur carte et payant leur cotisation ; nous avons cette année-ci, au 15 septembre, 40 groupes (U. S. R.) constitués, 2 sections, 2 Conseils, au total, 585 adhérents ; nous possédons des adhérents groupés ou individuels dans 49 communes du département.

Notre Fédération fait vivre son petit journal hebdomadaire, *Le Combat Social*, qui a 1.500 abonnés ou lecteurs dans l'Hérault, le Gard, la Lozère, l'Ardèche, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, où il va jeter la bonne semence socialiste révolutionnaire qui germera, malgré le chiendent ministériel qui infeste, dans le midi, nos beaux départements ; notre modeste petit organe est allé apporter, aux militants isolés de ces départements, son appui, et est devenu entre leurs mains l'arme indispensable de défensive et d'offensive contre les ennemis de l'émancipation ouvrière.

Mais ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine ni sans coûteux sacrifices à nos militants, et c'est au prix des plus durs labeurs que nous avons pu maintenir au Parti les positions acquises dans notre département.

Grâce à la bonne volonté de tous, nous avons pu sceller définitivement l'unité la plus étroite entre les diverses organisations révolutionnaires départementales. La Fédération compte aujourd'hui dans ses rangs les groupes du P. O. F., les groupes du P. S. R. et les groupes de l'U. S. R. L'union, l'unité, est donc, depuis longtemps, un fait accompli, et nous sommes prêts à la fusion complète. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour le Parti socialiste de France tout entier.

Camarades,

Voilà ce que nous avons pu faire dans notre milieu ; les résultats sont certes bien modestes, mais, si nous tenons compte de la faiblesse de nos moyens et surtout du tempérament de nos populations méridionales, capables de tous les enthousiasmes, mais réfractaires à l'organisation, se pliant difficilement à la discipline d'un parti comme le nôtre, nous croyons avoir fait notre devoir, tout notre devoir, et nous prenons ici, en vous rendant compte de nos travaux, l'engagement, au nom de la Fédération socialiste du Gard, de continuer plus que jamais l'action nécessaire de propagande constante et ininterrompue qui, seule, pourra hâter l'avènement prochain et certain de la République du travail et le triomphe du prolétariat organisé.

Le Secrétaire, G. MAZoyer.

HAUTE-GARONNE

Rapport déposé par le citoyen Bach

Le 21 décembre 1901, sur les bases du pacte d'Ivry, fut, à Toulouse, signé un programme d'U. S. R., entre les groupes : Agglomération toulousaine, appartenant au P. O. F., et Comité révolutionnaire central, appartenant au P. S. R., programme où il était dit à l'article 12 :

« Que provisoirement, et jusqu'à ce que la nouvelle organisation du Parti ait fait ses preuves, les organisations contractantes conservent le droit de se réunir chez elles, mais devront se réunir en assemblée plénière par commune, sous le titre exclusif d'U. S. R., au moins une fois par mois. Les cartes d'U. S. R. seront distribuées dans les groupes et par leurs soins. »

La Fédération d'U. S. R. était donc, à cette date, fondée pour la Haute-Garonne, et peu de jours après — le 28 décembre 1901 — venaient officiellement adhérer à cette Fédération, *La Jeunesse socialiste* de Toulouse et *La Prolétarienne*, société coopérative de consommation, également de Toulouse.

Le Conseil fédéral de la Fédération se trouvait ainsi composé :

Secrétaire pour l'Extérieur, D^r Bach, P. O. F.; secrétaire adjoint, Lartet, P. S. R.; secrétaire pour l'Intérieur, Marty, P. S. R.; secrétaire adjoint, Regagnon, P. O. F.; trésorier, Destarac, P. O. F.; trésorier adjoint, Colombes, P. S. R.; représentant la Jeunesse socialiste, Germain Cassaët, J. S.

Dans une séance où les contractants avaient invité tous les socialistes toulousains et qui fut tenue sous la présidence du citoyen Bach, dans le grand amphithéâtre de l'ancienne Faculté des Lettres, rue Rémusat, 17, le 28 décembre 1901, l'Unité socialiste révolutionnaire fut ainsi acclamée à Toulouse.

Le 18 janvier suivant, une adresse signée en commun fut adressée par les groupes réunis, aux travailleurs cettois, relativement aux élections municipales qui devaient avoir lieu à Cette, le 26 janvier, et une adresse fut également envoyée, le 28 janvier, au citoyen Deslinières, candidat à la députation dans les Pyrénées-Orientales. Et le 18 mars suivant, l'anniversaire de la Commune fut fêté dans un banquet tenu par tous les groupes toulousains de l'U. S. R. réunis. Le 23 février 1902, la Fédération unitaire de la Haute-Garonne écrit officiellement aux citoyens Vaillant et Guesde, pour les prier de lui apporter « le concours puissant de leur parole, pour opposer des candidats socialistes

révolutionnaires à tous les candidats du département et même des régions avoisinantes n'appartenant pas au Parti socialiste de France. » — Signé : BACH et MARTY.

L'union persistait donc étroite et complète entre les groupes contractants toulousains

Elle n'a été momentanément troublée que par un incident dont le Conseil central a eu connaissance et qui a eu l'inconvénient de se produire à la veille des élections générales.

Néanmoins, la candidature du camarade Bedonce, dans la première circonscription de Toulouse, a recueilli 1.441 voix, et celle du docteur Bach, posée au dernier moment dans la deuxième, en a obtenu 923.

La mort du citoyen Calvinhac nous a donné, depuis, l'occasion de mesurer les progrès faits par notre propagande en quelques mois et de constater une sérieuse augmentation dans notre chiffre de suffrages. En effet, c'est 1.784 voix qui se sont, cette fois, portées, dans la première circonscription, sur le nom de notre camarade Rogalle.

C'est une preuve de plus de la force que nous donne l'unification de tous les efforts socialistes révolutionnaires et une sérieuse raison d'espérer que la Fédération de la Haute-Garonne est désormais entrée dans une voie de progrès d'où elle ne s'écartera plus.

Le Secrétaire,
D^r J. BACH.

HÉRAULT

Rapport déposé par le citoyen Chatteuet

La Fédération est en réalité de création récente, bien que le mouvement socialiste soit, en quelques points du département, assez ancien. Mais à la suite de l'entrée de Millerand au ministère et de l'opposition naturellement de plus en plus marquée entre la politique ministérielle et la politique révolutionnaire, une scission se produisit. Un certain nombre de groupes crurent devoir former une Fédération absolument autonome, mais qui n'eut qu'une existence autonome.

C'est alors que le groupe du Parti ouvrier français (groupe collectiviste), section de Cette, qui appartenait à la première Fédération socialiste, et que le groupe d'Etudes sociales qui adhérait à la Fédération socialiste autonome et s'en était séparé, ces deux groupements organisés à Cette, adhérents tous deux à l'Unité socialiste révolutionnaire, prirent, dans le courant du mois de juillet dernier, l'initiative de former, dans l'Hérault, une

Fédération socialiste révolutionnaire adhérente à l'Unité socialiste révolutionnaire.

L'appel de la Commission d'organisation ne s'adressait qu'aux groupes ayant adhéré à cette Unité pour former cette Fédération.

Les groupes qui adhéraient à la Fédération socialiste de l'Hérault, dissoute à Agde, qui n'avaient pas répondu à l'appel pour organiser une Fédération socialiste autonome, considérant que cette Fédération avait des tendances ministérielles, répondirent à l'appel des révolutionnaires. Le mot d'ordre était donné. Une circulaire fut envoyée par les groupes de Béziers et Montpellier, et les délégués vinrent en masse au Congrès qui s'est réuni à Cette, le 31 août, pour y former une Fédération, disaient-ils indépendante, mais en réalité radicale-socialiste et socialiste ministérielle.

Ces groupes, qui trouvaient autrefois que les autonomes étaient ministériels, alors qu'eux étaient des révolutionnaires, ont, dans l'espace de deux ans, changé deux fois leur fusil d'épaule.

Les révolutionnaires organisateurs de ce Congrès ont passé outre et la Fédération socialiste révolutionnaire de l'Hérault est légalement constituée.

Les ministériels ont, à leur tour, créé une Fédération indépendante, comprenant toutes les écoles, voire même les radicaux, et n'adhérant à aucune organisation directe, mais ne cherchant que le patronage des leaders du Parti socialiste français, c'est-à-dire ministériels.

Il est bon de faire remarquer que dans cette Fédération indépendante, les groupes de l'arrondissement de Béziers, formés depuis deux mois environ, et quelques groupes de l'arrondissement de Montpellier ont seuls envoyé leur adhésion. Les groupes appartenant à la Fédération socialiste autonome n'ont encore adressé leur adhésion à aucune des deux autres.

Les efforts de la Fédération socialiste révolutionnaire tendront à amener dans son sein ces groupes, qui renferment de bons militants révolutionnaires qui ont voulu conserver leur indépendance jusqu'aux résultats décisifs du Congrès de Commeny où sortira l'Unité socialiste révolutionnaire.

C'est son but. Elle n'y faillira pas, malgré que sa tâche soit dure et ardue, si l'on considère la puissance occulte et pécuniaire de ces adversaires, les ministériels.

C'est dans cette union d'idées que l'Unité socialiste révolutionnaire se réveillera et s'affirmera plus forte et plus solide.

Action politique dans le département de l'Hérault

Arrondissement de Montpellier

1^{re} Circonscription

Aux dernières élections législatives, les socialistes révolutionnaires, les socialistes, les radicaux-socialistes, les radicaux et les opportunistes ont soutenu la candidature du député sortant Benezech, candidat, au premier tour, socialiste révolutionnaire; au deuxième tour, candidat des forces républicaines socialistes, élu.

2^e Circonscription

Aux mêmes élections, les révolutionnaires présentèrent, au premier tour, la candidature ouvrière du citoyen Pourquoi, conseiller municipal de Montpellier. Mis en minorité, il se désista et soutint, au deuxième tour, la candidature radicale-socialiste Mas, qui fut élu contre le réactionnaire libéral Carels.

3^e Circonscription

Le groupe d'Etudes sociales et le groupe du Parti ouvrier français de Cette, qui avaient soutenu les cinq membres de la minorité, appartenant à cette dernière organisation, contre le renégat Euzet, ex-maire de Cette, organisèrent un Congrès et y présentèrent la candidature du camarade Cachin, qui était venu les aider dans la lutte soutenue, aux élections municipales, contre la liste Euzet. La scission se produisit et la candidature Molle, maire élu sur le programme du P. O. F., fut soutenue par la majorité du Conseil municipal, contre la candidature Salis, radical-socialiste, et Doumet, progressiste.

Le citoyen Cachin fut alors soutenu par ces deux groupes qui l'avaient présenté comme candidature de protestation. Au premier tour, cette candidature obtint 120 voix. Au deuxième tour, les révolutionnaires, de commun accord, se sont abstenus. Les électeurs qui avaient voté pour Molle, battu au premier tour, s'abstinrent, et le candidat officiel fut élu au deuxième tour, contre Doumet, progressiste.

Le candidat Salis aurait été battu si les partisans de Molle, maire actuel de la ville de Cette, jeune arrivé en politique, avaient soutenu la candidature Cachin.

Arrondissement de Béziers

1^{re} Circonscription

Le candidat de protestation du P. O. F. obtient quelques voix.

2^e Circonscription

Le candidat Eugène David, du P. O. F., est patronné par le groupe socialiste révolutionnaire de Béziers, adhérent à la Fédération socialiste révolutionnaire de l'Hérault. Ce candidat obtient quelques voix. Les socialistes ministériels soutiennent le candidat radical-socialiste Lafferre.

Arrondissement de Saint-Pons

Le candidat du P. O. F. obtient quelques suffrages. Il n'y a pas d'organisation socialiste révolutionnaire. Le candidat radical-socialiste Razimbaud est élu sans concurrent.

Arrondissement de Lodève

Les socialistes et les militants révolutionnaires soutiennent la candidature radicale-socialiste Vigné, contre le progressiste Pierre Leroy-Beaulieu. Le candidat du P. O. F. obtient quelques voix, mais à Lodève-Ville seulement.

Le Secrétaire,
Emile BASSAT.

INDRE

Rapport déposé par le citoyen Meunier

Il serait superflu de faire un long rapport sur la situation de la Fédération de l'Indre, qui en est encore à ses débuts, et, par conséquent, laisse beaucoup à désirer, tant au point de vue de l'organisation qu'à celui du paiement des cotisations.

Dans l'Indre, l'état de militant n'est pas une sinécure, et il est peu de régions notoirement républicaines aussi réfractaires que la nôtre à toute idée de groupement.

Nous ne pouvons expliquer cet état d'esprit que d'une façon : l'Indre ne possède ni usines, ni agglomérations ouvrières, ni centres industriels ; tous les prolétaires sont des ouvriers du sol ne travaillant jamais en commun et qui, faute d'une éducation, ne se sont pas encore fait une idée des avantages qu'ils pourraient retirer de l'association, ni de la force qu'ils acquerraient par le groupement.

Les électeurs, en majorité, sont républicains d'instinct, — du moins pour l'arrondissement d'Issoudun et la région de Châteauroux, — mais chez eux, l'idée socialiste est à l'état embryonnaire.

Vienne une élection, les votes se retrouveront toujours en majorité sur le candidat le plus avancé, à la condition, toutefois, qu'il soit quelque peu connu ; mais en dehors des tourmentes électorales, l'électeur semble trop se désintéresser des questions politiques.

Il faudrait donc une propagande de tous les instants dans nos campagnes, et c'est difficile, les militants étant encore trop clairsemés.

Il faudrait que le socialisme soit expliqué, commenté avec soin devant nos paysans, dans un langage simple et clair et à la portée de leur compréhension. La propagande par l'image, la chanson, l'écrit, la brochure ou le journal serait vraisemblablement la plus efficace et finirait par contrebalancer l'influence cléricale.

Certains curés de campagne inondent littéralement leurs communes de brochures et d'images qu'ils distribuent gratuitement, c'est contre ceux-ci qu'il faut d'abord lutter avec les mêmes armes.

Tout se lit à la campagne, où on ne reçoit que peu de journaux, et ce mode de propagande porterait certainement ses fruits dans notre région.

Mais la question financière vient toujours nous barrer la route et nous empêcher de mettre cette idée à exécution.

Il est difficile, dans chaque groupe, de faire rentrer régulièrement les cotisations. En outre, certains groupes, adhérant en principe à la Fédération de l'Indre, n'ont pas encore demandé de timbres au trésorier fédéral, depuis le mois de mars dernier, époque à laquelle nous nous sommes constitués.

Il en résulte que les frais, quoique réduits au strict minimum, épuisent les militants pour lesquels c'est toujours le tour de verser. Cependant, nous ne voyons pas, pour l'instant, le moyen de remédier à cet état de choses.

Si nous n'étions pas si éloignés les uns des autres, si les communications étaient faciles, peut-être arriverions-nous à de meilleurs résultats ; mais tant que certains camarades seront obligés de faire douze ou quatorze kilomètres pour venir aux réunions des groupes, il ne faudra pas compter à ce que ces réunions soient régulières et puissent faire de bonne besogne.

Quant à l'action fédérale durant les élections, elle a été d'autant plus restreinte qu'elle ne s'est exercée effectivement que dans l'arrondissement d'Issoudun, qui était un siège acquis. Malgré l'opposition des Portefoin qui avaient tout exprès déplacé Jaurès en personne pour combattre la candidature Dufour, celle-ci n'en

a pas moins recueilli, au premier tour, 5.597 voix, et au deuxième tour, 6.383. Notre camarade est ainsi venu reprendre à la Chambre sa place de combat.

Avant et pendant la période électorale, cent et quelques réunions ont été organisées ou improvisées par la Fédération ou les différents groupes.

Des centaines de causeries intimes, devant une douzaine d'auditeurs, ont été organisées dans notre région. Nous croyons que dans nos campagnes, ce mode de propagande ne peut que donner de bons résultats, car nos paysans, s'ils n'ont pas bien compris un mot ou une définition, n'osent pas le faire répéter à un orateur monté à la tribune, tandis qu'ils ne seront nullement gênés avec un camarade assis en face d'eux, à la même table.

En résumé, nous avons fait tout ce que nous pouvions faire, nous y avons mis toute notre bonne volonté, et si cette bonne volonté n'a pas suffi à donner des résultats appréciables, nous avons, du moins, la conscience d'avoir accompli notre devoir d'humble militant.

Tel est, en quelques lignes, le bilan de la Fédération de l'Indre, et quand les camarades connaîtront mieux notre situation pénible, notre besogne ingrate et le milieu difficile dans lequel nous vivons, ils ne s'étonneront pas que nous ne fassions que peu de progrès et que nous n'ayions, jusqu'ici, obtenu que de maigres résultats.

Le Secrétaire,
M. MEUNIER.

HAUTE-MARNE

Rapport déposé par le citoyen Morizet

La Fédération socialiste de la Haute-Marne se compose des dix groupements suivants : Chaumont, 50 membres ; Fays-Billot, 20 membres ; Nogent, 25 membres ; Biesles, 12 membres ; Bourbonne-les-Bains, 10 membres ; Grenant, 8 membres ; Poulangy, 11 membres ; Brottes, 7 membres ; Langres, 15 membres ; La Ferté-sur-Seine, 17 membres ; soit au total 175 adhérents à la Fédération,

Ces groupes ont largement contribué à appuyer les candidats socialistes révolutionnaires désignés par le Conseil national du P. O. F. ; dans l'arrondissement de Chaumont, le citoyen René Prévost, qui a réuni 525 voix ; dans l'arrondissement de Vassy, le citoyen Moire, qui a réuni 305 voix, et dans l'arrondissement de Langres, le citoyen Robinet, qui a groupé 60 voix. Il est du

reste à remarquer que les candidats venus trop tard n'ont pu faire des réunions dans toutes les communes, ce qui a écarté d'eux nombre de suffrages.

Aux élections municipales de 1900, nos candidats à Chaumont, présentés avec le programme purement socialiste, ont obtenu 600 voix au premier tour; sept des nôtres ont été élus au deuxième tour. A Nogent, nos candidats ont obtenu 300 voix au premier tour; trois des nôtres furent élus au deuxième tour. A Fays-Billot, nos candidats ont recueilli 300 voix au premier tour et ont eu quatre élus au deuxième tour.

De plus, nous avons des groupements qui sont en bonne voie de formation dans plusieurs communes, depuis la campagne électorale faite par le citoyen Prévost.

Conclusion : La Fédération socialiste de la Haute-Marne adhère à toutes les décisions adoptées au Congrès de Commeny et donne mandat à son délégué d'agir pour le bien du prolétariat et pour la constitution d'un parti de classe distinct de tous les partis bourgeois, eux-mêmes coalisés malgré leurs divers masques.

Vive l'unité entre tous les vrais socialistes !

Le Secrétaire,
Auguste LACOSTE.

NORD

Rapport déposé par le citoyen Delory

Dans ce premier Congrès de l'Unité socialiste révolutionnaire, il n'est pas indispensable de faire l'historique de notre Fédération; il nous suffira de rappeler que les premiers groupes socialistes de notre région datent de 1879-80, que depuis cette époque, le mouvement a été en se précisant et en s'accroissant.

Il ne nous serait pas possible de faire un résumé, même succinct, de tous les événements auxquels notre Fédération a été mêlée.

C'est surtout depuis la première manifestation de mai 1890 que le mouvement a pris de l'importance, nous permettant de pénétrer dans des milieux jusqu'alors réfractaires.

De 1890 à 1900, c'est par milliers que l'on peut compter les réunions faites sur tous les points de la région du Nord, et nous pouvons affirmer que 1904 aurait vu la presque totalité des municipalités importantes de notre département tomber entre les mains du Parti socialiste, si les autonomes, pour le grand bien de la bourgeoisie, n'étaient venus jeter, si ce n'est la divi-

sion (puisque les chiffres démontrent qu'ils n'ont pu sérieusement nous entamer), tout au moins un certain découragement qui ne nous permit pas de faire donner à notre propagande tout le résultat désirable.

L'action des autonomes a surtout eu pour effet de donner à la bourgeoisie radicale l'espoir de reconquérir le terrain perdu.

Quoi qu'il en soit, la Fédération du Nord, que les confusionnistes avaient condamnée à mort, tenait, le 24 août 1902, à Croix, son 31^e Congrès, où 165 délégués représentaient 226 groupes répartis dans 116 sections, et nous devons ajouter que, depuis quelques mois, les 34 sections comprenant 80 groupes du Pas-de-Calais, avaient formé une Fédération départementale.

Des rapports du secrétariat de la Fédération, on peut évaluer que le nombre de réunions tenues dans le cours de l'année, a été de 600, réparties dans 250 communes.

Aux élections générales d'avril dernier, on obtenait les résultats suivants : Aisne, 168 voix ; Nord, 68.828 voix ; Somme, 8.507 voix.

Le mouvement gréviste a porté sur 136 établissements, comprenant 13.179 ouvriers, qui, pour maintenir leurs revendications, sacrifièrent à la lutte un ensemble de 152.794 journées de travail.

Sur ces 136 grèves, 27 seulement eurent un résultat favorable, 30 se terminèrent par des transactions, 68 échouèrent et 11 eurent un résultat qui ne nous est pas connu.

Le mouvement coopératif, dans notre région, a pris une grande extension. Ce mouvement, surtout dans les grands centres industriels, est imbu de l'esprit socialiste, et pour montrer l'importance que nous attachons chez nous à cette forme de notre action, nous citerons quelques phrases du rapport présenté au Congrès de Fresnes :

L'action socialiste dans les coopératives fut loin de leur porter préjudice, et une preuve matérielle de cette affirmation, c'est qu'ayant décidé de faire leurs achats en commun, le premier marché de farine, qui eut lieu en septembre dernier, fut d'une importance de 62.690 sacs, représentant une somme de près de 1.700.000 francs.

La seule chose à craindre, aujourd'hui, c'est que nos adversaires n'essaient d'accaparer le mouvement.

Il faut donc que tous nos amis se fassent coopérateurs, non que nous attendions de cette forme d'association l'émancipation du travail que nous poursuivons, mais parce que les coopératives sont les ateliers où se fabriquent nos munitions de guerre contre la société actuelle.

Souvenez-vous que, dans les guerres anciennes, la victoire était à

ceux qui avaient su garder la possession du puits où ils trouvaient l'eau indispensable.

Les coopératives remplacent pour nous les puits des anciens et, par conséquent, ne laissons pas tarir, par indifférence, la source de nos munitions.

En effet, une grosse partie des ressources de la Fédération du Nord vient des coopératives.

L'effectif, chez nous, se compte au nombre de cartes d'adhérents et de timbres distribués. Pour les huit premiers mois de 1902, cette distribution a été : cartes d'adhérents, 9.127 ; timbres de cotisations, 55.000.

Voici, camarades, la situation de notre Fédération. Fidèles à notre passé, vous pouvez compter qu'elle restera fièrement sur notre vieux terrain de lutte et s'efforcera d'agrandir son œuvre de propagande.

OISE

Rapport déposé par le citoyen Gautrin

La Fédération socialiste de l'Oise n'est certes pas une des plus fortes de l'Unité socialiste révolutionnaire, mais si ses groupements ne comprennent pas chacun beaucoup de militants, ils sont établis dans un grand nombre de communes. La cause de cet éparpillement de nos forces, c'est que c'est dans les campagnes que se recrutent une bonne part de nos adhérents.

Aux élections législatives dernières, nous avons pris part à la lutte dans trois circonscriptions.

Dans l'arrondissement de Clermont, c'est le citoyen Compère-Morel qui obtient 2.481 voix.

Dans l'arrondissement de Senlis, c'est le citoyen Andrieux qui obtient 1.840 voix.

Et dans l'arrondissement de Compiègne, c'est le citoyen Hulot qui obtient 732 voix.

Comme nos amis avaient devant eux des candidats de toutes les fractions de la classe bourgeoise : modérés, radicaux et radicaux-socialistes, ces 5.053 voix sont bien des voix nettement socialistes, répondant à l'appel de nos camarades qui ont lutté sur leur véritable terrain de classe

Dans les assemblées communales, plusieurs élections complémentaires ont eu lieu et quelques-uns de nos amis y sont entrés.

Bref, le mouvement socialiste est en bonne marche dans notre département, et nous sommes certains qu'aux élections municipales prochaines, nous conserverons toutes nos positions et en conquèreront d'autres.

Peut-être n'allons-nous pas vite dans nos progrès; mais ce qu'il y a de certain, c'est que nos conquêtes sont de vraies conquêtes socialistes qui ne causeront pas au Parti d'amères désillusions.

Le Secrétaire,
COMPÈRE - MOREL.

PAS-DE-CALAIS

Rapport déposé par le citoyen Delory

Notre rapport ne sera pas long; nous n'avons pas d'histoire, nés d'hier. En effet, les 34 sections et les 80 groupes qui forment notre jeune Fédération étaient précédemment rattachés à la Fédération du Nord; c'est donc dans l'histoire de cette dernière qu'il faut chercher ce qu'a été le mouvement chez nous.

En créant une Fédération spéciale, nous ne nous dissimulons pas l'importance de la tâche que nous avons entreprise, surtout dans notre région où fleurit l'autonomisme.

La lutte sera donc ardente, en raison même de ce que les dirigeants du syndicat des mineurs, inféodés au socialisme gouvernemental, insinueront que nous cherchons la division ouvrière, lorsqu'ils savent, au contraire, que nous voulons la fin des divisions ouvrières dans le socialisme organisé.

Vous pouvez compter sur notre dévouement, et notre seule ambition est d'avoir, au prochain Congrès, un actif qui ne doive rien à celui des autres Fédérations du Parti socialiste de France.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Rapport déposé par le citoyen Paul Constanç

La Fédération des Pyrénées-Orientales, fondée en 1895, compte, à l'heure actuelle, 11 groupes, dont l'organisation de certains laisse encore à désirer.

Il n'est certes pas toujours facile de faire comprendre aux membres, qu'il leur est fait une obligation de se libérer, au moyen de cotisations, envers le Conseil central de l'Unité socialiste révolutionnaire.

Si les groupes de Perpignan, Rivesaltes, Salces et Saint-Hippolyte ont compris, dès la première heure, qu'une organisation ne peut vivre ni se fortifier sans le versement d'une cotisation — si modique soit-elle — les sept autres n'ont pas encore pris un timbre ni une carte au Parti.

Il y a tout de même lieu d'envisager la fin de cette situation, car, à partir du prochain Congrès qui va se tenir en octobre, la Fédération complétera l'organisation des groupes non encore cotisants.

Jusqu'au 15 septembre 1902, la Fédération n'a pris que 300 timbres-acquits du Parti socialiste de France. Ce chiffre est bien minime à côté des quantités prises par les Fédérations du Nord, de l'Isère, de l'Aube (plus de 5.000 chacune en six mois); mais il est certain qu'avec une organisation plus complète des groupes, le chiffre de 300 sera bientôt augmenté.

Pendant le cours de l'année 1902, la Fédération s'est accrue de deux nouveaux groupes; ce sont ceux de Saint-Hippolyte et de Saint-Estève. Récemment constitués, ces groupes n'ont pas encore pris de timbres au Parti.

Au commencement de cette même année, la propagande, due à la faveur des élections législatives, a été très active. C'est le citoyen Deslinières, auteur des deux ouvrages remarquables : *L'Application du Système collectiviste* et *Les Entretiens socialistes*, qui a fait, à Perpignan d'abord et à Rivesaltes ensuite, dans une série de cinq conférences, l'exposé complet de la société collectiviste de demain.

En dehors de ces dix conférences éducatrices, Deslinières a développé dans d'autres communes et de magistrale façon, la doctrine socialiste. Deux mille brochures, *Les Entretiens socialistes*, ont été répandues dans la première circonscription de Perpignan et dans nombre d'autres communes du département.

Aux élections du 27 avril, la Fédération, se conformant à la résolution du Congrès de Roubaix, a présenté partout des candidats de classe, pris dans le Parti.

Le citoyen Deslinières, candidat dans la première circonscription de Perpignan, après avoir donné 90 réunions, a recueilli 1.888 voix. Il y avait huit candidats, dont un socialiste indépendant, le docteur Bertrand, et un candidat démocrate qui ont distrait près de 800 voix à Deslinières.

Le citoyen Jacques Serres, du groupe de Salces, candidat dans la deuxième circonscription, a obtenu 188 voix avec 15 réunions publiques, 120 affiches-programmes et 6.000 bulletins de vote.

Dans l'arrondissement de Céret, le citoyen Etienne Darmes, secrétaire du groupe de Thuir, a recueilli 307 voix, sans faire la moindre réunion, rien que par la pose d'une centaine d'affiches et l'envoi de quelques milliers de bulletins de vote dans un certain nombre de communes seulement.

Quant au camarade Jean Manalt, secrétaire de la Fédération, candidat dans l'arrondissement de Prades, le plus réfractaire aux idées socialistes, il a glané 38 voix socialistes. Il n'a non plus donné la moindre réunion ; 120 affiches et 5.000 bulletins, c'est toute la propagande qu'il a faite.

L'ensemble des suffrages recueillis par la Fédération forme un total de 2.421.

Ce chiffre aurait été certainement bien plus élevé, si beaucoup de travailleurs ne s'étaient laissés prendre aux promesses alléchantes des agents à la solde des candidats bourgeois, au nombre desquels il faut citer l'invalidé de Narbonne qui a nom Bartissol. Avec le mirage de ses millions, il a détourné une quantité considérable de voix de travailleurs de la première circonscription de Perpignan, qui seraient allées au candidat socialiste révolutionnaire Lucien Deslinières.

La Fédération des Pyrénées-Orientales va, comme par le passé, continuer l'œuvre de propagande socialiste enrayée par les indépendants dits socialistes ou confusionnistes. Elle compte sur le concours des élus de l'Unité socialiste révolutionnaire, pour venir jeter dans le pays, la saine semence de rénovation sociale.

Le Secrétaire,
Jean MANALT.

SAONE-ET-LOIRE

Rapport déposé par le citoyen Bouveri, au nom du groupe d'Etudes sociales de Montceau- les-Mines.

La population ouvrière de Montceau-les-Mines, depuis de longues années tyrannisée, opprimée par le patronat capitaliste de cette ville, se réveilla tout à coup d'un profond sommeil où elle était plongée depuis longtemps, et se décida enfin à briser ses chaînes d'esclavage.

Ce fut le 6 juin 1899, qu'un souffle de révolte, un souffle d'émancipation s'empara de ces ouvriers qui commencèrent à comprendre que trop longtemps, ils avaient souffert, que trop longtemps, ils avaient supporté des pratiques imbéciles, cruelles et barbares, de par leur propre faute, et alors, d'un commun accord, d'un seul bond, cette masse du peuple, cette fraction du prolétariat, arbora et porta fière au combat le drapeau des travailleurs, et ce fut pendant vingt-quatre jours que ces ouvriers

qui, la veille, étaient des moutons, le lendemain étaient devenus des lions, luttèrent contre le puissant capital de Montceau avec une rare énergie.

En présence de tant de courage, en présence de tant de dévouement, de solidarité, de volontés aussi arrêtées, le capital céda, les ouvriers remportèrent une grande et brillante victoire et rentrèrent au travail avec pleine et entière satisfaction sur toutes les revendications formulées. Mais il ne s'agissait pas de penser qu'au jour le jour, il fallait songer au lendemain. Ce fut alors la création d'un puissant syndicat, la création d'un groupe politique intitulé : « Groupe d'Etudes sociales de Montceau-les-Mines », qui compta dans son sein 1.100 membres.

Citoyens, je vais faire suivre les choses telles qu'elles se sont passées. Dès la fondation du groupe, des statuts furent établis, fixant la cotisation mensuelle par membre, à 0.25 centimes, et, avec le nombre considérable de ses membres, le groupe eut vite fait de réaliser quelques économies et avoir un petit capital qui fut très utile, car, à peine huit mois plus tard, c'est-à-dire après sa fondation, les élections municipales générales devaient avoir lieu, au mois de mai 1900.

Immédiatement, le groupe de Montceau entra en ligne de bataille, et décida de présenter, à ces élections, une liste entièrement socialiste, contre la liste réactionnaire de la mine, et, après une propagande active, énergique, tant par affiches que par paroles, où nos camarades exposèrent le programme socialiste, nous sommes arrivés à sortir victorieux de la bataille, en chassant de l'hôtel de ville la municipalité réactionnaire qui avait pour maire M. de Boisset de Glassac, co-gérant et secrétaire général de la Compagnie des Mines.

Cette victoire a été obtenue avec les propres ressources du groupe et fut d'une bonne augure pour le Parti socialiste, car elle était le prélude d'autres grandes victoires.

Le résultat de cette élection fut le suivant :

Liste socialiste révolutionnaire, présentée par le groupe, 3.542 voix.

Liste réactionnaire, soutenue par le capital, 2.098 voix.

Mais, quoique battue, froissée, la réaction ne se déclara pas vaincue, et, dès le lendemain de ces élections, des tracasseries, des injustices de toute nature, recommencèrent à pleuvoir drues comme grêle sur les ouvriers. Cette réaction cherchait, par tous les moyens, à reprendre sa revanche. Elle y réussit en nous forçant à nous mettre en grève, le 21 janvier 1901, laquelle grève

dura pendant quatre longs mois et répandit la misère noire dans notre ville, car la réaction jeta sur le pavé 1.500 de nos camarades ; elle escomptait déplacer la majorité socialiste, mais elle n'y parvint pas.

La grève se terminait au mois de mai, et une nouvelle élection devait avoir lieu le 21 juillet, à peine trois mois après. Cette élection, d'une grande importance, était une élection au Conseil général. De nouveau, le groupe entra en lutte pour essayer de conquérir ce siège de conseiller général, qui était occupé par M. le comte Lionel de Gournay, gérant de la Compagnie des Mines et maire de Saint-Vallier.

Le groupe s'empressa de choisir dans son sein un camarade possédant, sur tous les points, les capacités pour être candidat. Ce fut alors que nos idées se portèrent sur le nom du camarade Claude Forest, conseiller municipal, soutenu dans cette lutte, qui fut des plus chaudes, contre un puissant adversaire, M. Bertrand, ancien maire de Montceau-les-Mines, par les propres et seules ressources du groupe ; et, malgré une campagne active, infâme, — je dis infâme, car les mensonges les plus odieux furent jetés à la face de notre camarade, — menée par le parti radical, d'accord avec la réaction, notre candidat passa haut la main, au premier tour de scrutin, avec une forte majorité. Le candidat socialiste, soutenu par le groupe, obtint 4.153 voix, contre 2.353 à M. Bertrand, candidat réactionnaire.

Une fois de plus, le succès du socialisme prouve suffisamment, citoyens, la propagande et l'énergie déployées par le groupe de Montceau, depuis sa fondation, tant pécuniairement que moralement.

Ce n'est pas fini ; d'autres élections plus importantes encore devaient alors lieu, et ne croyez pas que la réaction avait désarmé, malgré les leçons données.

Un mois après cette élection, il se présentait une élection législative partielle, afin de remplacer le citoyen Charles Boisset, décédé ; le scrutin devait avoir lieu le 4 août 1901. De nouveau, le groupe de Montceau, d'accord avec la Fédération socialiste de Saône-et-Loire, entra en lutte, et le camarade Bouveri, maire de Montceau, fut choisi comme candidat.

Celui-ci commença sa propagande en organisant, dans tous les centres de la circonscription, des réunions publiques et contradictoires, où il exposa le programme franchement socialiste, et vous comprenez, citoyens, que pour faire des réunions dans toutes les communes — il y en a 72 dans la circonscription

— il y avait un rude et pénible travail. Alors, le groupe de Montceau délégua les citoyens Claude Forest, Merzet, Meullien, Cardon, Genevois, pour le seconder et prendre la parole dans ces réunions. Il est à observer que ces délégués furent défrayés par notre groupe.

Cette campagne électorale, menée d'une façon courtoise, loyale et franche, amena, malgré la présence de trois candidats, le succès du socialisme, en la personne du citoyen Bouveri.

Le résultat de cette élection fut le suivant :

Bouveri, socialiste révolutionnaire	8.814 voix
Richard, avocat au barreau de Chalon, radical	3.330 »
Pinette, industriel, réactionnaire	7.555 »

Il y avait ballottage, et par conséquent, un deuxième tour devait avoir lieu quinze jours après. Pendant ce temps, le citoyen Richard, moins favorisé par le suffrage universel, se désista en faveur de notre camarade Bouveri.

Au second tour, le résultat fut le suivant pour les deux candidats qui restaient en présence :

Bouveri	11.897 voix
Pinette	9.181 »

Il y avait donc une majorité de 2.716 voix pour le citoyen Bouveri qui fut déclaré élu député pour très peu de temps, car le 27 avril de l'année suivante, c'est-à-dire neuf mois après, devaient avoir lieu les élections générales pour le renouvellement de la Chambre des Députés.

Pour la quatrième fois depuis deux ans, le groupe entrait en campagne, et de nouveau, le citoyen Bouveri fut présenté et soutenu.

La lutte fut chaude. Trois candidats étaient de nouveau en présence. Malgré la campagne la plus intâme qui fut menée contre notre candidat, où l'on traitait les électeurs de bandits et de voleurs, le succès du socialisme était de nouveau constaté en la personne du citoyen Bouveri, qui passa haut la main, en infligeant un rude soufflet aux candidats de la Patrie française.

Le résultat de cette dernière élection fut le suivant :

Bouveri, socialiste révolutionnaire	13.990 voix
Gioucart-Choucary, réactionnaire.	4.272 »
Zola	4.022 »

Citoyens, je termine en faisant observer que le groupe de Montceau a eu à supporter pécuniairement et moralement, dans l'espace de deux ans, cinq élections qui se répartissent ainsi :

Une élection municipale, en mai 1900; une élection au Conseil général, le 21 juillet 1901; une élection législative, le 4 août 1901; une élection pour ballottage, le 18 août 1901, et une deuxième élection législative, le 27 avril 1902.

De ces cinq élections, les candidats présentés et soutenus par le groupe sont sortis victorieux; le succès du socialisme est donc assuré à Montceau.

Tout ceci, citoyens, est l'œuvre du groupe de Montceau qui a su s'unir, pour la circonstance, plus que jamais, et nous souhaitons de tout cœur que de ces grandes assises politiques qui se tiendront à Commeny, il en ressorte l'unification de tout le prolétariat français, car nous disons que dans la société actuelle où nous nous trouvons, il ne devrait y avoir que deux partis : le capital et le travail, et d'un commun accord, le travail devrait monter à l'assaut de cette société bourgeoise capitaliste et la transformer intégralement.

Citoyens, je termine avec l'espoir au cœur qu'il se fera du bon travail à ce Congrès et que nous puissions dire : Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes !

Salut fraternel et révolutionnaire à tous les citoyens congressistes.

Pour le groupe de Montceau :

Le Secrétaire général,

Ch. DESSOLINS.

SEINE

Rapport déposé par le citoyen Tanger

Parmi les Fédérations dont vous avez entendu ou entendrez les rapports, la nôtre est celle où l'œuvre d'unification peut paraître la moins avancée. La constitution de nos sections est très loin d'être achevée, et même il nous faut avouer que les quelques sections constituées ont si peu ou si mal fonctionné, que la besogne est tout entière à recommencer. C'est pour cela que notre Congrès fédéral n'a pu être, comme les vôtres, une assemblée de délégués des sections, et que nous avons dû — une dernière fois — nous résigner à en faire une réunion de représentants des organisations.

Mais, camarades, vous ne sauriez bien juger en ne considérant que les résultats matériels, sans tenir compte de la situation particulière de la Seine.

C'est dans notre département que la besogne de rapproche-

ment et d'organisation devait inévitablement rencontrer le plus de difficultés.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la situation des autres départements. Inutile de parler des Fédérations — et ce sont les plus nombreuses — qui ne comprennent que des groupes d'une seule des fractions du Parti. Chez elles, la besogne était faite par avance, la Fédération unitaire se confondant avec la Fédération existante.

Quant aux départements où voisinent plusieurs fractions du Parti, les organisations particulières rayonnent le plus ordinairement sur des territoires différents; elles ne coexistent qu'exceptionnellement dans une même localité.

Dans ces départements, il a suffi de réunir les anciennes Fédérations par leurs centres, pour constituer la Fédération unique prescrite par les statuts.

Dans la Seine, vous le savez, c'est cette exception qui est le fait général. On pourrait presque dire que, dans chaque quartier de Paris ou commune de la banlieue, deux et souvent trois de nos organisations se trouvent représentées par des groupes. C'est donc dans cinquante ou soixante localités qu'il nous a fallu rapprocher des groupes anciennement séparés et parfois même opposés. Cela seul suffit à excuser notre retard.

Encore, pouvait-on craindre des difficultés infiniment plus sérieuses. On pouvait redouter que le souvenir mal éteint des anciennes rivalités dont le département de la Seine fut le siège principal, ne rendit impossible la collaboration amicale des représentants de nos organisations, non seulement au centre, mais plus encore dans les groupes locaux.

Vous apprendrez avec bonheur, que nous ne nous sommes heurtés à aucune difficulté de cet ordre. Partout, nous avons rencontré la meilleure volonté; partout, nous avons constaté le même désir de donner au prolétariat un Parti socialiste solidement organisé et pur de toute salissure bourgeoise.

C'est ainsi que nous avons pu traverser sans peine la période la plus dangereuse pour notre organisation naissante : la période des élections législatives. Dans toutes les circonscriptions, l'accord s'est réalisé assez facilement. Nous n'avons dû enregistrer que deux conflits locaux sans importance et d'ailleurs immédiatement apaisés. Quant à notre Conseil fédéral, il a travaillé, depuis sa constitution, dans la concorde la plus complète, et c'est en vrais camarades que ses membres ont tenté de mener à bien la tâche qu'ils avaient acceptée.

Certes — et nous vous le disions franchement au début de ce rapport, — nos efforts n'ont pas tous été couronnés de succès, nous n'avons pas abouti à un complet résultat matériel ; mais, du moins, cette expérience de dix mois aura prouvé qu'une collaboration plus intime est, dès maintenant, possible entre nous. C'est le plus beau des résultats.

*
**

Cette année, d'ailleurs, le département de la Seine ne pouvait se donner qu'une constitution provisoire. Le règlement du Parti prescrivait l'organisation de plusieurs Fédérations dans la Seine ; mais il fut si difficile de trouver un système de subdivision donnant satisfaction à tous, que, d'accord avec le Conseil central, nous dûmes nous résoudre à nous constituer provisoirement en une seule Fédération. A cette Fédération provisoire, nous ne pûmes donner qu'un organe provisoire de direction : un Conseil fédéral formé par les délégués des organisations, ne décidant que par l'accord unanime des fractions représentées.

C'est donc avec cet instrument dont vous connaissez l'imperfection et l'inévitable lenteur, que nous avons entrepris la formation des sections. Là encore, nous avons été embarrassés par les articles des statuts relatifs à la Seine.

Le quartier ne convient pas à Paris comme unité d'organisation. Depuis longtemps, les militants de toutes les fractions se groupent par arrondissement ou par circonscription législative.

Pour faire des sections de quartiers, il nous eût fallu briser des organisations constituées depuis longtemps ou subdiviser en petits groupes des comités déjà peu nombreux des arrondissements centraux. Nous avons donc laissé nos groupes choisir librement la forme d'agglomération qu'ils jugeraient la meilleure, en attendant que vous vous prononciez sur les propositions que vous feront nos délégués.

Mais, nous vous l'avons déjà dit, nos sections ont, cette année, une existence plus théorique que réelle. Comme organes de propagande, elles n'ont — pour ainsi dire — pas fonctionné. Il leur manquait, pour cela, ce puissant stimulant qu'est la possibilité et conséquemment le désir de recruter des adhérents. Or, dans l'état actuel du Parti, le recrutement se fait encore par les anciennes organisations qui distribuent les cartes et qui sont représentées partout par leurs groupes. Par un sentiment bien humain qui ne prouve rien contre leur désir d'union, ces groupes se sont plutôt efforcés à recruter pour leur propre compte qu'à favoriser les actions d'ensemble. C'était inévitable dans notre

département dont le sort est si intimement lié à celui du Parti, et cette situation se modifiera d'autant plus vite que les fractions du Parti marchent plus rapidement vers leur unification complète.

Aux élections législatives, notre Fédération a lutté dans 43 circonscriptions sur les 50 du département de la Seine.

Sur les 43 candidats qui ont été présentés, 40 l'ont été au nom de la Fédération, c'est-à-dire qu'ils ont été désignés et appuyés par l'ensemble des groupes de leurs circonscriptions.

3 seulement ont été les candidats d'une seule des fractions du Parti, pour des raisons diverses, mais sans que leur choix ait donné lieu à aucun conflit.

Dans cinq circonscriptions, la Fédération s'est bornée à intervenir par ses militants pour y affirmer la pensée du Parti. Dans les deux autres : la 2^e du 13^e et la 1^{re} du 14^e, la Fédération a appuyé des candidats qui, bien que n'appartenant pas au Parti, se présentaient avec son programme et contre les candidats du ministère.

Vous connaissez les résultats : plus de 75.000 voix étaient réunies, au premier tour, sur les noms des candidats appartenant à notre Parti.

De plus, nos amis Coutant, Dejeante, Sembat et Vaillant passaient au premier tour, et Chauvière et Walter occupaient une telle position que leur réélection ne pouvait faire doute.

Un tel succès, remporté à Paris, au moment même où les ministériels tombaient pour avoir déserté le terrain socialiste, est d'une importance capitale. Il montre clairement que seuls les socialistes révolutionnaires pouvaient barrer la route à la réaction et que le ministérialisme a plus fait les affaires du césarisme que celle du socialisme.

Malheureusement, nous avons eu une défaite à déplorer et que vous avez tous déplorée avec nous : celle d'un de nos meilleurs camarades, Groussier, dont l'attitude parlementaire avait été si nette et qui avait rendu tant de services à la classe ouvrière et au Parti, aussi bien dans le pays qu'à la Chambre. La trahison radicale s'était alliée à la conspiration nationaliste pour priver le 10^e arrondissement de son élu socialiste.

En ce qui concerne le deuxième tour, la constitution de notre Fédération n'a pas permis à son Conseil fédéral de dicter une conduite uniforme à tous les candidats du département. Ce soin a été laissé par nous aux différentes organisations pour les candidats leur appartenant.

En fait, toutes les candidatures ont été retirées au second tour, sauf celles des candidats favorisés et celle du citoyen Vannier, dans la 2^e circonscription du 10^e, laissée libre par la fuite de son député sortant, M. Brisson.

Aux élections pour le renouvellement des Conseils d'arrondissement, qui a eu lieu immédiatement après les élections législatives, notre Fédération a encore obtenu :

463 voix à Courbevoie, 534 à Puteaux, 804 à Charenton, 961 à Montreuil.

A l'heure actuelle, la Fédération de la Seine comprend 95 groupes, y compris 6 groupes nouveaux dont elle a recueilli l'adhésion au cours de l'année.

Notre trésorier a réparti 10.069 timbres-cotisations entre ces divers groupes, ce qui porte notre effectif à un chiffre moyen de 1.258 cotisants.

Ainsi, camarades, par le nombre des suffrages socialistes, notre Fédération arrive en tête des Fédérations du Parti. Par le nombre de ses cotisants, elle se place au second rang.

Ces résultats, obtenus malgré notre inorganisation, nous laissent entrevoir ce que nous pourrons le jour où nous apparatrons à tous comme une Fédération réellement agissante et organisée.

La matière ne manque pas dans notre département. Des régions entières restent à cultiver. On peut affirmer que notre effectif triplera et même quadruplera rapidement, dès que nous aurons pu entamer une propagande active et méthodique et que nous aurons construit des cadres solides pour recevoir les nouvelles recrues.

En janvier prochain, nous réunirons un nouveau Congrès fédéral pour fixer notre constitution définitive. Cette constitution dépend en grande partie des résolutions que vous prendrez ici. Il ne nous reste qu'à souhaiter, en terminant, qu'elles fassent franchir une étape suffisante à l'unité.

A cette condition, nous pouvons vous promettre de créer, dans notre département qu'on dit inorganisable, une organisation sérieuse et vivante, digne des vôtres et digne du Parti.

SEINE-INFÉRIEURE & EURE

Rapport déposé par le citoyen Tanger

La Fédération de la Seine-Inférieure et de l'Eure de l'U.S.R. est de création toute récente; elle a été fondée le 24 août dernier, sur l'initiative des membres de l'Action Collectiviste et de l'Union Communiste Révolutionnaire.

Trois groupes de Rouen y ont adhéré : les précités et l'*Emancipation des Travailleurs* ; ces groupes comptent environ 40 membres cotisants. Un seul Congrès a eu lieu le 24, et vous avez pu en lire le compte rendu dans le *Socialiste* du 31 août.

Notre région, essentiellement réactionnaire, compte cependant énormément de travailleurs, mais bien peu sont groupés, et les quelques qui le sont appartiennent à des groupes adhérents au soi-disant P. S. F.

Quelques-uns cependant se sont détachés, tels le *Réveil Social* de Darnétal, le *Réveil Social* de Pont de l'Arche, les *Travailleurs d'Oissel*, l'*Union Socialiste* du canton d'Elbeuf, et si lorsque nous les avons convoqués à notre Congrès, ils n'ont pas immédiatement répondu à notre appel, il y a tout lieu d'espérer que beaucoup nous auront rejoints avant peu.

Aux dernières élections législatives, le groupe l'*Action Collectiviste* entreprit la lutte et soutint la candidature du vétéran de son groupe, le citoyen Cordhomme, ex-membre de la Commune, âgé de 78 ans ; ce candidat qui, régulièrement obtenait de 5 à 600 voix, n'en eut que 59. Il faut dire que la lutte était circonscrite entre MM. Borgnet, libéral, et Ricard, député sortant, radical ; que les socialistes ministériels soutenaient ouvertement, par la parole et dans leur journal, le candidat radical, et qu'en dernière heure, ils nous accusèrent d'être payés par les nationalistes pour faire échouer M. Ricard, et n'ayant plus d'argent, nous ne pûmes répondre à cette accusation comme nous l'eussions voulu.

De plus, les candidatures posées dans toutes les circonscriptions par le P. O. F., au nom de l'Unité Socialiste Révolutionnaire, ont groupé, sur des noms de camarades qui n'ont pu faire de campagne, 222 voix de travailleurs. Il faut citer notamment la circonscription de Neufchâtel, où 71 suffrages se sont portés sur le nom de Felsenberg, de Lille.

Dans l'Eure, une campagne faite de même avec quelques bulletins seulement, a réuni 223 voix, dont 120 au camarade Sauvage, conseiller municipal de Seclin, dans la 2^e circonscription d'Evreux.

Mais, quelque faibles qu'aient été ces résultats, l'*Action Collectiviste* est satisfaite par la suite qui est résultée de sa propagande, et c'est à la ténacité de ses membres que l'U. S. R. doit de compter une Fédération de plus, celle de la Seine-Inférieure et de l'Eure, qui, nous osons le croire, permettra à ces deux départements de secouer le joug réactionnaire qui les étreint.

Pour le Conseil fédéral : *Le Secrétaire*, A. BARREY.

SEINE-ET-OISE

Rapport déposé par le citoyen Lecañu

Origine et Constitution

A l'occasion de la tenue du premier Congrès National du Parti Socialiste de France, il n'est pas sans intérêt de rappeler dans quelles conditions s'est constituée la Fédération de Seine-et-Oise, adhérente à l'U. S. R.

Au commencement du mois de mai 1901, la Fédération autonome socialiste révolutionnaire de Seine-et-Oise se réunissait en Congrès à Neuilly-Plaisance. Au cours de ce Congrès, la Commission des résolutions déposait une motion demandant que la question de la participation socialiste au pouvoir bourgeois fut tranchée, une fois pour toutes, par le Congrès du Parti socialiste qui devait se tenir, un peu plus tard, à Lyon ; cette motion nettement antiministérielle fut adoptée à l'unanimité par le Congrès départemental.

Les délégués de la Fédération de Seine-et-Oise se rendirent donc au Congrès de Lyon, décidés, conformément au mandat précis qu'ils avaient reçu, à faire le nécessaire pour que fussent enfin observées les décisions des Congrès Japy et Wagram.

Lorsque fut présentée la motion De La Porte, identique, quant au fond, à la motion votée par le Congrès de la Fédération de Seine-et-Oise, les délégués de celle-ci s'empressèrent de la signer et de l'appuyer.

On sait ce qui s'ensuivit : la motion De La Porte fut rejetée par le Congrès de Lyon ; la plupart des délégués des Fédérations départementales qui l'avaient signée avec ceux de Seine-et-Oise votèrent contre, montrant ainsi la sincérité de leurs convictions antiministérielles.

Quant aux délégués de Seine-et-Oise, ils estimèrent que le vote de la motion Briand n'aurait pour résultat que de perpétuer l'équivoque qu'ils avaient précisément pour mission de dénoncer ; ils ne se reconnurent pas, par suite, le droit de discuter plus longtemps la question d'unité socialiste avec une majorité qui prétendait violer les décisions des Congrès antérieurs sur une question essentielle de principe et de tactique.

En conséquence, ils quittèrent le Congrès de Lyon en compagnie des délégués du P. S. R., avec lesquels, d'ailleurs, ils n'avaient cessé d'être d'accord, au cours des diverses séances précédentes.

De retour chez eux, les délégués de la Fédération de Seine-et-

Oise virent leur conduite blâmée par la majorité des groupes de cette Fédération.

On les approuva d'avoir voté la motion De La Porte, mais on désapprouva leur sortie du Congrès; ils auraient dû, coûte que coûte, faire l'unité socialiste avec des gens qui avaient à peu près cessé de l'être. Imitant le Congrès de Lyon, la Fédération oublia les décisions précédemment votées, notamment la motion antiministérielle adoptée à l'unanimité au Congrès départemental de Neuilly-Plaisance; finalement, l'adhésion au Comité général ministériel fut votée à la majorité. 8 groupes seulement, sur 27, ne voulurent point transiger et approuvèrent l'attitude des délégués à Lyon; ne voulant pas reconnaître l'autorité d'un Comité général qui ne représentait plus rien pour eux, ces 8 groupes se retirèrent et décidèrent immédiatement de se constituer en Fédération adhérente à l'U. S. R.

Mais à côté de cette nouvelle organisation, fonctionnait, depuis que que temps déjà, en Seine-et-Oise, une Fédération adhérente au P. O. F.

Un rapprochement semblait donc possible, facile même, entre ces deux Fédérations socialistes révolutionnaires, ayant même but, mêmes principes, et décidées toutes deux à maintenir l'action socialiste sur le terrain de la lutte du prolétariat contre toutes les fractions bourgeoises.

De part et d'autre, l'union était désirée, à tel point que, le 13 octobre 1901, un Congrès commun aux deux organisations était tenu à Versailles.

Une résolution fut adoptée, décidant que les deux Fédérations ne formeraient plus qu'une organisation unique, ayant pour titre : « Fédération de l'U. S. R. de Seine-et-Oise ». Une Commission exécutive était nommée, dont les membres étaient pris dans chacune des deux organisations.

Néanmoins, il fut entendu que la Fédération adhérente au P. O. F. conserverait, jusqu'à nouvel ordre, son organisme intérieur propre, en attendant qu'un Congrès national du P. O. F. décidât, en principe, la fusion définitive de ses Fédérations dans celles de l'Unité Socialiste Révolutionnaire.

C'était donc un grand pas fait vers l'unité complète, que le Congrès de Commeny, nous l'espérons, s'efforcera d'accomplir, tout au moins de hâter.

Depuis le mois d'octobre 1901, notre organisation a tenu plusieurs Congrès qui ont contribué à resserrer encore les liens qui unissent désormais les deux fractions de la Fédération de Seine-et-Oise.

Action et Propagande

Absorbée par les nécessités de sa constitution dans les conditions rappelées plus haut, la Fédération de Seine-et-Oise (U.S.R.) n'a eu, jusqu'à ce jour, qu'une action plutôt restreinte ; la propagande socialiste n'a pas été absolument négligée ; mais elle n'a pas reçu le développement que nous eussions souhaité ; les tiraillements divers qui se produisent inévitablement au début de toute organisation ont paralysé en partie notre action.

La Fédération de Seine-et-Oise s'est préoccupée, à juste titre, de constituer ses cadres sur des bases sérieuses ; elle a établi sa méthode de recrutement en s'inspirant des résultats obtenus par différentes Fédérations du Parti.

C'était là, évidemment, la tâche essentielle d'une organisation en formation ; aujourd'hui que cette tâche est à peu près achevée, la Fédération de Seine-et-Oise est prête pour l'action. Notre département est un des plus arriérés de tout le pays, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique ; la besogne ne nous manquera donc point. Nous ne doutons pas que le dévouement et l'activité des militants de Seine-et-Oise soient à la hauteur de l'œuvre à accomplir.

Élections législatives

Pour les motifs déjà indiqués, la Fédération n'a pu prendre part, d'une façon active, à la récente campagne électorale, que dans quatre circonscriptions sur dix ; néanmoins, des candidatures de classe ont été posées partout, et malgré une propagande incomplète, ces dix candidatures ont réuni, au premier tour de scrutin, un total de 4.290 suffrages ; si l'on considère que la lutte fut engagée et poursuivie en pleine période d'organisation, avec des ressources pécuniaires insuffisantes ; si l'on tient compte, d'autre part, qu'en Seine-et-Oise, comme presque partout ailleurs, les candidats de l'U. S. R. eurent à soutenir le choc de tous les partis bourgeois, y compris le parti des socialistes néo-méthodistes, qui, dans certaines régions, n'ont pas hésité à faire ouvertement campagne en faveur des radicaux contre nos candidats, il faut reconnaître que le résultat atteint est satisfaisant ; nous ne pouvions guère espérer mieux pour une première bataille.

Ajoutons, qu'à notre avis, ce qui importe avant tout, c'est de faire, non des électeurs socialistes, mais des consciences socialistes, en inculquant aux travailleurs la notion de leurs intérêts de classe opprimée, et en leur montrant dans les divers partis

politiques bourgeois, des ennemis au même titre, auxquels ils ne peuvent accorder la moindre part de leur confiance, sous peine de prolonger indéfiniment eux-mêmes l'exploitation dont ils sont victimes.

C'est la tâche — toute d'éducation et d'organisation — à laquelle va se consacrer la Fédération de Seine-et-Oise; en agissant ainsi, nous pourrons attendre avec assurance les résultats des consultations électorales futures.

Situation financière

Depuis le 26 janvier 1902, date à laquelle elle a établi définitivement sa constitution, la Fédération de Seine-et-Oise a pris au Conseil central du Parti, 2.000 timbres-cotisations; la majeure partie de ces timbres ont été répartis, à l'heure actuelle, entre les groupes adhérents. Si quelques-unes de nos sections ont négligé, jusqu'à ce jour, de s'approvisionner de timbres, nous sommes convaincus qu'après les observations qui leur ont été faites, elles ne tarderont pas à se rendre compte de l'étendue de leurs obligations, en se mettant en règle avec le trésorier de notre organisation.

Voici, d'ailleurs, la situation pécuniaire exacte de la Fédération de Seine-et-Oise, telle qu'elle résulte des indications fournies au Congrès tenu le 7 septembre 1902 :

RECETTES

Reliquat de la souscription ouverte pour l'impression de livrets d'adhérents et de bulletins d'admission.	18.95
Produit de la vente de cartes d'adhérents	12.60
Produit de la vente de timbres-cotisations	99.35
Total.	130.90

DÉPENSES

Achat de cartes d'adhérents	7.50
Achat de timbres-cotisations	40. »
Frais divers du Secrétariat	27.60
Total.	75.10

Ce qui donne un reliquat disponible de. 55.80

Pour une Fédération jeune comme la nôtre, comptant à peine quatre cents membres cotisants, répartis dans quatorze sections, c'est là une situation relativement bonne. Nous saurons, dans l'avenir, la rendre meilleure, par une application constante et

une action énergique ; nous nous efforcerons en cela d'imiter les Fédérations sœurs, plus âgées, dont l'organisation et l'activité ont produit déjà tant d'excellents résultats.

Le Secrétaire,
L.-J. THULOUP.

DEUX-SÈVRES

Rapport déposé par le citoyen André Morizet

La Fédération socialiste révolutionnaire des Deux-Sèvres et de la Vendée compte 29 groupes.

Deux nouveaux groupes (Saumur et Parthenay) viennent d'adhérer à notre Fédération.

Le nombre des membres inscrits s'élève à 430 ; plusieurs adhésions individuelles sont prévues.

Pour la première fois, en avril 1902, notre Fédération prenait part aux élections législatives.

Dans la première circonscription de Niort, notre candidat, Henri Mounier, eut à lutter contre M. Disleau, opportuniste ; M. Blondel, de Paris, présenté par les radicaux et les socialistes jaurésistes ; M. de la Coste, royaliste.

Le candidat de notre Fédération a obtenu 1.220 voix ; le jaurésiste, 1.901 ; l'opportuniste, 7.670 ; le royaliste, 5.168.

Dans la deuxième circonscription de Niort, notre candidat, Jules Garnaud, maire de Grauzag, eut à lutter contre M. Gentil, radical, et M. Pétiet, clérical.

Le citoyen Garnaud a obtenu 1.934 voix ; le radical, 5.778 ; le clérical, 4.601.

Par le fait des candidatures socialistes révolutionnaires, il y eut deux ballottages. Nous considérons ce résultat comme avantageux, si l'on tient compte qu'il fut obtenu *sans aucune conférence* et par la seule apposition d'affiches.

Au deuxième tour, nos candidats retiraient purement et simplement leurs candidatures.

Depuis les élections, grâce aux agissements de nombreux ennemis : radicaux, opportunistes, l'animation s'était ralentie dans nos groupes ; mais bientôt nous allons, avec le concours du citoyen Henri de la Porte, continuer une propagande active dont nous espérons de bons résultats.

Les membres de la Fédération envoient à leurs camarades,

réunis en Congrès à Commeny, leurs fraternelles salutations socialistes et révolutionnaires.

*Le Délégué à la direction du Journal officiel
de la Fédération,*

A. CHIRON.

TARN

Rapport déposé par le citoyen Calixte Vayssié

Camarades,

Le 11 avril 1897, tous les groupes socialistes de l'arrondissement de Gaillac ont été convoqués par un certain nombre de militants et groupes de l'arrondissement, pour se réunir en Congrès à Gaillac. Cette réunion avait pour but la formation d'une Fédération départementale.

Les groupes suivants étaient représentés : Le groupe révolutionnaire de Gaillac, le groupe des Travailleurs réunis de Gaillac, les groupes révolutionnaires des Cabannes, de Cordes, Campes, Mouziez, Tannac, Marnave, Laguepie, Loubers, Allas, Rabastens, Lisle, d'Albi, Cestayrols, Le Verdier, Vieux, Cahuzac-sur-Vere, Puiceley, Labastide, Mounivral, Vaour, Breus.

Après quelques observations de détail sur l'organisation, le principe de la formation d'une Fédération fut voté à l'unanimité des membres présents ; on décidait, en même temps, que la Fédération porterait le nom de l'Union Fédérale Socialiste Révolutionnaire de l'arrondissement de Gaillac (Tarn) et adhérerait au Comité Révolutionnaire Central de Paris.

Notre propagande fit de grands progrès pendant le courant de l'année 1897, 1898, 1899 et 1900, car, à côté de nous, étaient venus se grouper tous les comités politiques socialistes de l'arrondissement et, de cette adhésion, sortirent des résultats électoraux appréciables.

En 1889, plusieurs groupes de l'arrondissement de Gaillac avaient présenté aux électeurs la candidature du regretté camarade Argyriadès qui, malgré la campagne faite, ne réunit qu'une centaine de voix. En 1893, notre camarade Mourrhès, présenté à nouveau par les mêmes groupes, réunit 600 voix et, en 1898, immédiatement après la formation de notre Fédération, notre candidat recueillait 2.896 voix. Vers la même époque, nous avons à enregistrer l'arrivée à la mairie des Cabannes de nos amis socialistes, avec à leur tête, comme maire, le citoyen Rémi Cabarès, le doyen, si on peut parler ainsi, du Parti dans le

département et, aussi, l'entrée de nos amis dans les mairies de Cordes, Campes, Breus, etc...

Ces succès nous avaient grandement encouragés et, de suite, nous nous mettions à l'œuvre pour les élections législatives de 1902 avec une nouvelle ardeur.

Mais voilà, le parti bourgeois avait pris peur et craignait fortement les conséquences de notre propagande; divisés jusqu'à ce jour, les bourgeois s'unirent tous pour nous combattre, et malignement tentèrent de pénétrer chez nous pour nous submerger. Une partie du clan radical se trouva du jour au lendemain être socialistes avec Jaurès; ils vinrent se faire inscrire en masse, et malgré les méfiances qu'avaient pour ce subit changement certains vieux militants, la majorité de nos groupes les admit. Cela fut une grande faute, car par là la campagne électorale fut compromise. Les nouveaux venus cherchèrent à nous majorer pour réussir, par la suite, à nous imposer comme candidat un radical soi-disant socialiste de la nouvelle méthode. Malgré cela, ils ne réussirent qu'à moitié, car le jour où le Congrès se réunit pour la désignation du candidat, ils ne purent avoir la majorité du Congrès qui se séparait sans faire aucun choix, mais les partisans de la nouvelle méthode voulaient à tout prix avoir leur candidat, et ils manœuvrèrent pour avoir la majorité au Congrès suivant. Ils y réussirent, et c'est de là qu'est sortie la candidature Imbert, ancien maire de Choisy-le-Roi, qui avait combattu et combattait encore nos camarades révolutionnaires de Choisy.

Ne pouvant nous associer à cette campagne, nous nous réunîmes, les anciens militants qui étaient à la formation de notre Fédération et décidâmes de marcher carrément contre tous les partis bourgeois, lors même qu'ils se diraient jaurésistes, car les événements nous prouvent malheureusement trop ce que nous savions déjà que les bourgeois se valent tous, les plus dangereux étant encore les indépendants, surtout dans notre département qui a vu naître le grand orateur et chef de la méthode de déviation. Naturellement, pour être franc, il faut vous dire que c'est presque une campagne à recommencer, mais nous ne nous décourageons pas, et ce que nous avons fait une fois, c'est-à-dire une fédération forte et respectée, nous sommes assurés d'y parvenir à nouveau.

C'est pour cela que, voulant frapper un grand coup, nous avons décidé les vieux camarades et groupes qui sont restés fidèles au vrai Socialisme, de nous réunir en Congrès dans la première quinzaine de janvier, pour chercher à ramener les militants

égarés qui n'aspirent qu'à sortir de cette incertitude où ils se trouvent pour le moment.

Mais, pour balancer l'influence qu'a, dans notre département, le parti indépendant, vous comprendrez, camarades, que nous ayons besoin de militants autorisés qui viennent nous aider dans notre lourde tâche, et c'est avec le ferme mandat de nos camarades que j'invite, à notre Congrès, ces militants autorisés, pour lui donner plus d'éclat et prouver, par leur présence, que c'est le contraire de ce que leur disent les indépendants, qu'il n'y a qu'un Parti socialiste révolutionnaire unifié, et qu'il ne saurait y en avoir d'autres, tous les autres partis, qu'ils se disent républicains, modérés, progressistes, radicaux, radicaux socialistes, réactionnaires et même socialistes indépendants, n'étant que des partis bourgeois qui s'unissent contre nous avec le capital et la calotte pour entraver et empêcher nos revendications d'aboutir.

Camarades, je vous apporte le salut fraternel de tous nos camarades du Tarn qui souhaitent ardemment que l'unification sorte de ce Congrès. C'est ce que je pourrais leur certifier, puisque déjà c'est un fait accompli.

Le Secrétaire,
Calixte VAYSSIÉ.

Séance du Samedi matin

La séance du samedi matin fut occupée en entier par les réunions de Commission, qui siégèrent chacune à part pour examiner la question de l'ordre du jour sur laquelle elles étaient chargées de rapporter.

On trouvera au compte rendu de la séance publique de l'après-midi une analyse de l'échange de vues qui se produisit dans le sein des Commissions et les résolutions auxquelles chacune d'elles aboutit. Disons simplement que partout les décisions à soumettre au Congrès furent arrêtées d'un commun accord et à l'unanimité.

Séance du Samedi soir

La deuxième séance publique du Congrès s'ouvrit à deux heures, sous la présidence du citoyen V. Dejeante, député de la Seine, assisté des citoyens Dumazet, maire de Comentry; Dufour, député de l'Indre; Roussel, maire d'Ivry, et Thomas, conseiller général de la Seine.

L'ordre du jour appelle immédiatement la lecture et discussion des rapports de Commission que nous reproduisons ci-dessous dans leur ordre d'inscription :

PREMIÈRE COMMISSION

Des résultats de la campagne législative de 1902 et de ses conséquences.

Le rapport de la Commission, présenté par le citoyen Vail-landet, conclut à l'unanimité à l'adoption des résolutions sui-
vantes :

Les Candidatures de classe

Considérant que la lutte du prolétariat contre la classe bourgeoise, sans distinction de fractions, doit être menée partout et toujours par le Parti ;

Qu'étendue à tout le territoire sous forme de bataille électorale, elle constitue un des meilleurs instruments de propagande, de recrutement et d'organisation ;

Le Parti socialiste de France décide :

Que les Fédérations sont invitées à ne laisser aucune circonscription sans moyens d'affirmer aux élections générales législatives, la doctrine et la tactique du Parti ;

Que le Conseil central est chargé de rechercher, dès à présent, par voie d'organisation et de souscription, et d'accord avec les Fédérations, les moyens d'assurer toutes les ressources d'hommes et d'argent nécessaires pour compléter et mener à bonne fin cette extension de la lutte électorale à toutes les circonscriptions de France ;

En attendant, le Parti décide qu'il y a lieu, pour lui, de présenter des candidatures de classe dans toutes les élections partielles qui pourraient se produire au cours de la présente législature, en exceptant toutefois de cette obligation les circonscriptions où il y aurait lieu à une élection nouvelle par suite d'invalidation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le deuxième tour de Scrutin

Le Parti socialiste de France, réuni en Congrès national à Commen-try, décide :

En cas de ballottage, aux élections, le soin de déterminer l'attitude à prendre au deuxième tour de scrutin doit être laissé aux Fédérations ayant mené la lutte au premier tour, lesquelles agiront, sous leur responsabilité, au mieux des intérêts du Parti.

Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Chéradame (Seine), Gelez (Seine), Constans (Allier), Delory (Nord), Authier (Charente), Ghésquière (Nord), Dubreuilh

(Seine), Groussier (Seine), Guesde (Nord), et Vailland, rapporteur, le Congrès adopte cette résolution à l'unanimité moins une voix.

Conditions de Candidature

Le Congrès décide :

Nul ne pourra être désigné comme candidat du Parti aux élections législatives ou cantonales sans justifier d'un an au moins de présence dans l'organisation.

A cette résolution, adoptée à l'unanimité, le Congrès, sur la proposition du citoyen Delory, ajoute le paragraphe additionnel suivant :

Le Congrès émet le vœu que, là où les sections ont plus d'une année d'existence, la même règle soit suivie pour les élections municipales.

Ont pris part au débat les citoyens Laudier (Cher), Dejeante (Haut-Rhin), Lafargue (Nord), Groussier (Seine), Ghesquière (Nord), Chauvin (Nord), Delory (Nord), Devernay (Nord), Fouilland (Allier).

L'ensemble du rapport est voté à l'unanimité.

DEUXIÈME COMMISSION

Fonctionnement de l'Unité socialiste révolutionnaire

Le rapport, présenté par le citoyen Dubreuilh, conclut à un certain nombre de modifications nécessaires dans les statuts adoptés par la conférence d'Ivry, qui seraient désormais rédigés ainsi dans leur entier :

A. — Constitution du Parti

1° Le Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire), fraction du prolétariat international organisé, poursuit l'émancipation du travail et de la société sur les bases suivantes :

Entente et action internationales des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste.

A l'encontre de ceux qui reculent indéfiniment l'avènement de cette société nouvelle, il affirme que les éléments matériels ou économiques en existent dès à présent et qu'il ne manque à leur mise en train que les éléments humains, c'est-à-dire l'action d'un prolétariat organisé et conscient, possible également dès aujourd'hui.

Parti de révolution, et par conséquent d'opposition à l'Etat bourgeois, s'il est de son devoir d'arracher toutes les réformes susceptibles d'a

liorer les conditions de lutte de la classe ouvrière, il ne saurait, en aucune circonstance, par la participation au pouvoir central, par le vote du budget, par des alliances avec des partis bourgeois, fournir aucun des moyens pouvant prolonger la domination de la classe ennemie.

B. — Organisation du Parti

2° Le Parti se compose de groupes politiques dont les membres devront être porteurs d'une carte d'adhérent et acquitter, au profit de l'organisme central du Parti, une cotisation mensuelle qui sera perçue à l'aide d'un timbre, par la Fédération de chaque département.

La cotisation mensuelle est fixée à cinq centimes. Là où une Fédération n'existe pas, le timbre sera vendu cinq centimes aux groupes.

3° Les groupes d'une même commune forment une section du Parti.

4° Dans le département de la Seine, les groupes d'un même arrondissement de Paris ou d'un même canton de la banlieue forment une section du Parti.

5° Les sections se constituent par département en Fédération unique, administrée par un Comité ou Bureau fédéral, issu chaque année du Congrès départemental.

6° Partout où les statuts des Fédérations n'en auront pas disposé autrement, les candidats seront choisis par l'ensemble des groupes de la circonscription électorale (municipale, cantonale ou législative). Ces candidatures devront être ratifiées par la Fédération, le Comité fédéral étant chargé de veiller à l'observation des principes du Parti.

C. — Congrès du Parti

7° La direction du Parti appartient au Parti lui-même, qui se réunit chaque année en Congrès national, convoqué sur les bases départementales suivantes :

a) Un délégué ou une voix par 500 membres cotisants, ou fraction de 500 membres ;

b) Un délégué ou une voix par 5,000 suffrages socialistes, ou fraction de 5,000 suffrages, obtenus au premier tour de scrutin, dans la dernière élection générale législative.

Le mode de nomination de ces délégués sera déterminé par la Fédération.

D. — Conseil central

8° D'un Congrès national à l'autre, l'administration du Parti est confiée à un Conseil central composé comme suit :

a) Un délégué élu par chaque Fédération départementale et un délégué suppléant ;

b) Trois représentants du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre ;

c) Quinze membres nommés directement au scrutin de liste par le Congrès annuel, qui formeront la Commission exécutive permanente et dont cinq devront être rétribués à titre de secrétaires, trésoriers et archiviste-bibliothécaire.

9° Le Conseil central, ainsi constitué, sans que les députés du Parti puissent y figurer pour plus d'un tiers, se réunira en assemblée plénière une fois par trimestre, et, en séance extraordinaire, chaque fois que demande en sera faite par au moins un tiers de ses membres, ou que la Commission exécutive le jugera nécessaire.

10° Il est chargé de la propagande générale et il aura sous son contrôle les militants, les élus et la presse du Parti, et prendra toutes les mesures, si exceptionnelles qu'elles soient, qui pourraient être commandées par les circonstances.

E. — Dispositions provisoires

11° Jusqu'au prochain Congrès, les organisations nationalement constituées serviront d'intermédiaires entre leurs groupes et l'organisme central pour la remise des cartes d'adhérents.

Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Gelez (Seine), Mauger (Cher), Lafargue (Nord), Chéradame (Seine), Delory (Nord), Groussier (Seine), Dognin (Isère), Bach (Haute-Garonne), toutes les dispositions ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

« Les modifications apportées à la constitution qui, durant une année, a servi de base à l'U. S. R., dit le rapporteur, indiquent, sans qu'on puisse s'y méprendre, l'esprit auquel a obéi l'unanimité des membres de la Commission. Il s'est agi pour elle de resserrer les liens qui unissent au sein du Parti socialiste de France les Organisations et Fédérations qui le composent et de modifier en ce sens les dispositions du statut arrêté à Ivry en novembre 1902.

Mais il ne suffit pas de décréter que le nouveau Parti unifié est appelé à assumer dorénavant l'œuvre de propagande qui, jusqu'à cette heure, incombait aux organisations particulières. Il convient de doter, sans retard, l'Unité des organes indispensables à toute action méthodique et efficace. Au premier rang de ces organes, personne n'hésitera à placer un journal et une Bibliothèque.

Les Fédérations, dans leur Congrès annuel, ont été unanimes à réclamer que le Parti fût armé d'un organe de publicité lui permettant non seulement de créer un lien permanent entre tous les adhérents, mais aussi de faire connaître son programme et sa tactique à la partie du prolétariat encore ignorante de son intérêt de classe. Certaines Fédérations auraient même désiré que le Parti mit immédiatement sur pied un organe quotidien.

Sachons dire la vérité : cette aspiration restera malheureu-

sement pour quelque temps une aspiration et le Parti devra se contenter immédiatement, du moins, d'un journal hebdomadaire.

Le Parti socialiste de France aurait même éprouvé des difficultés réelles à créer de toutes pièces un organe hebdomadaire, si le Parti ouvrier français n'avait généreusement offert à l'Unité de lui céder l'organe qu'il a fondé au prix de lourds sacrifices et dont il dispose depuis près de vingt ans, le *Socialiste*.

C'est ainsi qu'en a jugé la Commission, qui vous propose de ratifier la cession au Parti socialiste de France, généreusement consentie par le Parti ouvrier français.

Le Parti ouvrier français propose également de transmettre au Parti socialiste de France la bibliothèque (ouvrages et matériel) qui, jusqu'ici, avait été sa propriété exclusive, et ce, moyennant une indemnité de 1,500 francs, à acquitter par versements mensuels de 75 francs. La Commission, à l'unanimité, a estimé la proposition avantageuse, au point de vue commercial d'abord, mais surtout au point de vue politique, car l'Unité pourra ainsi sans arrêt ni à-coup poursuivre l'œuvre de propagande par le livre, la brochure et la chanson, si bien inauguré par le Parti ouvrier français. »

Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Lafargue (Nord), Groussier (Seine), Chéradame (Seine), Rouger (Gard), Gelez (Seine), les deux résolutions, portant cession au Parti socialiste de France du *Socialiste* et de la Bibliothèque du Parti ouvrier français, sont adoptées à l'unanimité.

TROISIÈME COMMISSION

Le Congrès socialiste international d'Amsterdam

Le rapport, présenté par le citoyen Paul Constans, est ainsi conçu :

Camarades,

Votre troisième Commission a dû examiner les conditions de la participation du Parti socialiste de France au Congrès international, qui doit se réunir à Amsterdam dans le courant du mois d'août 1903.

Après discussion sur la situation des différents partis socialistes internationaux, nous vous proposons la résolution suivante :

Le Congrès décide que l'attitude des délégués du Parti socialiste de France au Congrès international d'Amsterdam devra s'inspirer exclusivement des termes et de l'esprit de la déclaration des principes de l'Unité socialiste révolutionnaire et renvoie, pour l'examen des voies et moyens, la question au Conseil central du Parti.

Adopté à l'unanimité.

QUATRIÈME COMMISSION

Élection de la Commission exécutive

Le citoyen Laudier, rapporteur, propose, au nom de la Commission, l'élection au scrutin de liste des quinze membres devant constituer la Commission exécutive du Conseil central jusqu'au prochain Congrès.

Sont nommés, les citoyens :

Bracke, René Chauvin, Dr Cherechewsky, Louis Dubreuilh, A. Groussier, Jules Guesde, Paul Lafargue, Emile Landrin, L. Marchand, Jean Martin (de Vitry), Léon Martin (de Paris), René Prévost, Lucien Roland, E. Toussaint, Edouard Vaillant.

La modification apportée aux statuts en ce qui concerne la désignation des membres du Conseil central délégués par les Fédérations rend inutile tout vote du Congrès à cet égard.

CINQUIÈME COMMISSION

Questions diverses

Le rapporteur, Henri Ghesquière demande, au nom de la commission, l'adoption des vœux suivants déposés par diverses Fédérations.

Le secret du Vote

La Fédération du Lot,

Considérant que le suffrage universel est un des moyens qui permettent au prolétariat de protester contre le régime capitaliste en présentant des candidats de classe dans les différentes élections,

Mais considérant, d'autre part, que le libre exercice de ce droit n'existe pas, principalement dans les campagnes, comme la dernière consultation électorale le démontre,

Demande que le Congrès invite le groupe parlementaire à présenter à la Chambre des députés un projet sur le secret du vote.

Ce vœu est adopté à l'unanimité et renvoyé au groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre.

Le programme du Parti

La Fédération de la Seine émet le vœu :

Qu'il soit pris toutes les mesures nécessaires pour l'élaboration d'un programme législatif et d'un programme municipal, lesquels seraient communiqués à tous les groupes du Parti et finalement sanctionnés par le Congrès national suivant. Le texte de ces programmes devra être envoyé par le Conseil central aux groupes avant le 1^{er} avril 1903.

Adopté à l'unanimité et renvoyé pour l'exécution du Conseil central.

Les Élections sénatoriales

Les Fédérations du Cher et de l'Allier présentent la motion suivante :

Le Congrès, partisan de tous les modes d'action et d'agitation qui peuvent étendre les forces socialistes,

En attendant que le Parti ait élaboré son programme général :

Décide qu'il peut participer aux élections sénatoriales et laisse aux Fédérations départementales le soin de déterminer la part qu'elles pourront prendre à ces élections conformément à la déclaration de principes du Parti socialiste de France.

Adopté à l'unanimité.

Le Parti et les Syndicats

La Fédération du Cher émet le vœu que la résolution suivante soit prise par le Congrès :

Le Parti socialiste de France, constitué uniquement pour l'émancipation des travailleurs, rappelle qu'il a toujours appuyé et continuera à appuyer toute résolution votée par les organisations syndicales, susceptible d'entraîner un mouvement révolutionnaire.

Le Congrès adopte cette résolution à l'unanimité.

La série des rapports des commissions se trouve ainsi épuisée.

Adresse du Congrès des mineurs

Le Congrès de la Fédération nationale des mineurs, réuni à la mairie de Commentry dans une salle voisine, a fait parvenir aux congressistes une adresse comportant « les vœux les plus sincères pour la réussite de leurs travaux. »

Le bureau a été chargé de faire à cette adresse une réponse qui a été communiquée au Congrès des mineurs par le citoyen Mauger.

Au monument Thivrier

Sur l'invitation du Congrès des mineurs, le Congrès a désigné, dans sa séance du samedi, une délégation formée des citoyens Paul Constans et Léon Thivrier, députés de l'Allier; Mazuel, secrétaire de la Fédération de l'Allier, et Dumazet, maire de Commentry, qui s'est rendue au monument élevé en l'honneur de Christophe Thivrier, pour participer à la cérémonie de commémoration.

A cette délégation a été adjoint le citoyen Victor Dejeante, député de la Seine, comme représentant du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre.

Le suffrage des femmes

Le citoyen Victor Gelez a déposé, au nom du groupe socialiste féministe de Paris, un vœu tendant à faire figurer dans les programmes électoraux du Parti, aux prochaines élections, l'électorat et l'éligibilité des femmes à tous les Conseils élus.

Ce vœu a été approuvé par le Congrès et renvoyé au Conseil central.

Contre le Tsarisme

A la fin du Congrès, le citoyen Henri Laudier a proposé un ordre du jour ainsi conçu :

Le Congrès national de Commeny envoie au prolétariat russe en lutte contre la tyrannie barbare du tsar, pour son émancipation, l'expression des encouragements et des sympathies fraternelles du Parti socialiste de France.

Cet ordre du jour est voté par acclamations aux cris de : « A bas le tsarisme ! A bas l'alliance russe ! Vive l'Internationale des travailleurs ! »

Pour la grève de Decazeville

Revenant du théâtre de la grève des métallurgistes et des mineurs à Decazeville, la citoyenne Sorgue, ainsi que les citoyens Bouveri et Thivrier, qui avaient été délégués par le Conseil central pour porter leur concours aux travailleurs en lutte, ont apporté à la tribune le salut fraternel des ouvriers de l'Aveyron et donné des détails sur la façon dont la grève s'est poursuivie. Dès la première séance du Congrès, une collecte avait été faite, sur la proposition du citoyen Guesde, au profit des grévistes.

Le compte rendu du Congrès

Sur la proposition du citoyen Bailleul, il est décidé qu'une brochure contenant le compte rendu des séances avec les résolutions, et reproduisant dans leur intégralité tous les rapports présentés au Congrès, sera publiée par les soins du Conseil central et mise en vente dans le plus bref délai possible.

La clôture du Congrès

Après une courte allocution du citoyen Roussel, qui occupait à ce moment la présidence et qui a pu constater l'unanimité avec laquelle avaient été prises toutes les résolutions consacrant définitivement l'Unité socialiste révolutionnaire, c'est au chant de l'Internationale, entonnée par le citoyen Henri Ghesquière,

adjoint au maire de Lille, et reprise au refrain par tous les assistants, que s'est terminé, dans un accord enthousiaste, le premier Congrès national du Parti socialiste de France.

Le prochain Congrès

La fixation de la date du Congrès national de 1903 a été laissée au choix du Conseil central, qui s'inspirera des circonstances pour qu'il soit tenu soit avant, soit après le Congrès international d'Amsterdam.

La réunion publique

Avant de repartir, les délégués ont donné, le dimanche après-midi, dans la salle des fêtes, une grande réunion publique dont le bureau était ainsi composé : Président, Dumazet, maire de Commeny; assesseurs, Constans et Thivrier, députés de l'Allier; secrétaires, V. Mazuel et E. Montusès.

Tour à tour, les citoyens Edouard Vaillant, député de la Seine; Jules Guesde, membre de la Commission exécutive; Vailland, maire révoqué de Bourges; Delory, député du Nord, maire de Lille; V. Gelez, conseiller municipal de Paris; Vayssié, délégué du Tarn; Thomas, conseiller général de la Seine, maire du Kremlin-Bicêtre; P. Myrens, délégué de la Dordogne; E. Landrin, conseiller municipal de Paris; Dejeante, député de la Seine; Tanger, secrétaire de la Fédération de la Seine; L. Dubreuilh, secrétaire pour l'Intérieur du Conseil central; Paul Lafargue, membre de la Commission exécutive; Constans, Thivrier, sont venus affirmer, aux applaudissements de la nombreuse assemblée, la complète réalisation de l'Unité socialiste révolutionnaire.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

Les citoyens de Commeny, réunis à l'Hôtel de Ville, le dimanche 29 septembre, à l'issue du Congrès qui a définitivement organisé l'Unité socialiste révolutionnaire,

Appellent tous les travailleurs à s'organiser dans le Parti socialiste de France, en vue de leur émancipation, qui ne peut se faire que par la transformation complète de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste,

Et se séparent aux cris de : Vive la Révolution sociale! Vive l'Unité socialiste révolutionnaire!

La séance s'est terminée par des chants socialistes : *La Crosse en l'air*, chantée par Henri Ghesquière; *Le Premier Mai*, chanté par Pierre Myrens, et *l'Internationale*, chantée par Albert Tanger.

CONSEIL CENTRAL

Réunion plénière du 28 septembre 1902

Profitant de la présence à Commeny de la plupart des délégués de Fédérations déjà désignés comme membres du Conseil central pour l'année 1902-1903, le Conseil central a tenu, à l'issue du Congrès, sa première séance trimestrielle, sous la présidence du citoyen G. Delory, délégué de la Fédération du Nord.

Le Conseil central a tout d'abord procédé à l'élection du bureau de la Commission exécutive, composé dorénavant de cinq membres, comme en avait décidé le statut d'Ivry complété à Commeny.

Ont été désignés à l'unanimité :

Louis DUBREUILH, secrétaire pour l'Intérieur ·
BRACKE, secrétaire pour l'Extérieur ;
E. TOUSSAINT, trésorier ;
Jean MARTIN, trésorier-adjoint ;
Lucien ROLAND, archiviste-bibliothécaire.

Le Conseil central a ensuite traité à fond la question du transfert du *Socialiste* à l'organe central de l'Unité.

A l'unanimité moins une voix, il a été convenu, pour des raisons d'ordre pratique et après un débat auquel ont pris part les citoyens Delory, Bracke, Dubreuilh, Chéradame, Vaillant, Lafargue, Landrin, Mauger, Tanger, Myrens, Groussier, que le *Socialiste* conserverait son titre actuel. A l'unanimité, il a été convenu qu'il prendrait comme sous-titre : *Organe central du Parti socialiste de France (U. S. R.)*. Il a été également entendu que des modifications matérielles seraient apportées au journal central de l'Unité afin d'en modifier, autant que possible, le format et l'aspect.

Le journal sera publié sous la direction et le contrôle de la Commission exécutive. Les citoyens Bracke et Dubreuilh sont chargés du secrétariat de la rédaction. Ils auront à s'entourer de rédacteurs requis pour la bonne confection du journal. Un roulement pour l'article de tête sera établi par les soins de la Commission exécutive qui aura à faire appel à des rédacteurs représentant les diverses organisations contractantes au pacte d'Unité.

La question de la Bibliothèque a donné lieu ensuite à un débat approfondi. Toutes les résolutions votées à ce sujet l'ont été à l'unanimité moins une voix. Il a été entendu que la Bibliothèque

prendrait le titre de : *Bibliothèque du Parti socialiste de France (U. S. R.)* et se compléterait immédiatement par les brochures déjà publiées par des membres de l'Unité, extérieurs au P. O. F.

Le Conseil central décide que toutes mesures seront prises cette année pour assurer le concours régulier des orateurs du Parti aux Fédérations et groupements.

A cet égard, le Conseil central recommande aux Fédérations d'user non seulement des orateurs résidant dans la Seine, mais aussi des conférenciers qui résident dans les départements limitrophes et pour lesquels les frais de déplacement à acquitter par les demandeurs seront moins considérables.

Pour obvier à l'inconvénient qui résulte du fait que les groupes réclament à l'ordinaire, pour l'œuvre de propagande, les membres de la fraction parlementaire du Parti, et ceux-ci étant en nombre relativement restreint, le Conseil central décide que les Fédérations ou groupes auront à acquitter au Conseil central une somme de 20 francs par député obtenu. Il va de soi que les frais de déplacement et de séjour des militants non députés demeurent à la charge de la Fédération ou des groupes qui ont réclamé leur concours.

Le Conseil s'est enfin occupé des diverses demandes d'orateurs formulées par les diverses Fédérations. Il a été décidé qu'il serait donné satisfaction, dans le plus bref délai, aux demandes des Fédérations de l'Aube, de l'Isère et du Cher et des groupements de Saône-et-Loire pour des réunions à organiser dans le courant des mois d'octobre et novembre.

